

RAPPORT ANNUEL

DE LA RÉGIE DE
L'ASSURANCE-DÉPÔTS
DU QUÉBEC

2001

Dépôt légal - 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-38951-4
ISSN 0701-5666
© Gouvernement du Québec

Cette brochure est disponible dans Internet :

www.radq.gouv.qc.ca

La vice-première ministre et
ministre d'État à l'Économie
et aux Finances

Québec, avril 2002

Madame Louise Harel
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec pour l'exercice financier 2001.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes sentiments distingués.

PAULINE MAROIS

12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3
Téléphone: (418) 643-5270
Télécopieur: (418) 643-6626
ministre@finances.gouv.qc.ca

380, rue Saint-Antoine Ouest, 5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone: (514) 873-5363
Télécopieur: (514) 873-4728

Québec, mars 2002

Madame Pauline Marois
Vice-première ministre et ministre d'État
à l'Économie et aux Finances
12, rue Saint-Louis
Québec

Madame la Vice-Première Ministre,

Conformément à l'article 20 de la *Loi sur l'assurance-dépôts* (L.R.Q., c. A-26), j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec pour l'exercice financier 2001, accompagné du rapport du vérificateur général du Québec.

Veillez agréer, Madame la Vice-Première Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président-directeur général,

Jean-Guy Turcotte

TABLE DES MATIÈRES

Mission et fonctionnement	1	États financiers au 31 décembre 2001	24
Rapport d'activité	5	Notes complémentaires aux états financiers	27
Profil des institutions inscrites	9	Données comparatives	29
Résultats financiers	21	Institutions inscrites au 31 décembre 2001	31
Rapport de la direction	23	Code d'éthique et de déontologie	45
Rapport du vérificateur général du Québec	23	Coordonnées et publications	49

MISSION ET FONCTIONNEMENT

Constituée par la *Loi sur l'assurance-dépôts* (L.R.Q., c. A-26) sanctionnée le 29 juin 1967, la Régie de l'assurance-dépôts du Québec (RADQ) a commencé ses activités le 1^{er} juillet 1970.

La RADQ a comme mission la protection des petits épargnants. Les objets que lui confèrent la *Loi sur l'assurance-dépôts* sont de régir la sollicitation et la réception des dépôts d'argent du public, de garantir le paiement des dépôts d'argent, de gérer le fonds d'assurance-dépôts et d'administrer un régime de permis. Son année financière correspond à l'année civile.

Conseil d'administration

En vertu de la *Loi sur l'assurance-dépôts*, le conseil d'administration se compose des personnes suivantes : l'inspecteur général des institutions financières, l'adjoint de l'inspecteur général, le sous-ministre des Finances qui peut désigner un remplaçant et deux personnes choisies à l'extérieur de la fonction publique.

Le 23 mars 2001, M. André Legault a été nommé remplaçant désigné du sous-ministre des Finances en remplacement de M. Jean St-Gelais. La RADQ remercie M. St-Gelais pour ses précieux services et souhaite la bienvenue à M. Legault.

Au 31 décembre 2001, le conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

Jean-Guy Turcotte, président
Inspecteur général des institutions financières

Jacques Henrichon, vice-président
Inspecteur général adjoint

André Legault
Sous-ministre adjoint
Politiques relatives aux institutions financières
et Bureau du commerce électronique
Ministère des Finances

Fernand Gauthier
Membre externe à la
fonction publique

Jacques Dumont
Membre externe à la
fonction publique

Structure administrative

Le président du conseil d'administration est aussi le directeur général responsable de l'administration. Il est appuyé par un directeur général adjoint au niveau des opérations. Le personnel de la RADQ est nommé et rémunéré suivant la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., c. F-3.1.1).

En vertu d'un accord, la RADQ utilise les services et le personnel de l'Inspecteur général des institutions financières en matière d'examen des institutions inscrites et de soutien administratif.

Garantie

La RADQ garantit à toute personne qui fait un ou des dépôts d'argent à une institution inscrite, le paiement, à leur échéance respective, du capital et des intérêts de ce ou de ces dépôts jusqu'à concurrence d'une somme de 60 000 \$.

Les dépôts dont le remboursement est garanti comprennent le solde impayé, y compris les intérêts afférents, des fonds reçus par une institution, dans le cours normal de ses activités de réception de dépôts d'argent du public à des fins de placement et dont l'obligation de remboursement est constatée, soit par un crédit au compte du déposant, soit par un certificat de dépôt ou tout autre instrument qu'elle a délivré. Le montant ainsi garanti est limité à 60 000 \$ par personne, par institution.

Certains dépôts sont toutefois l'objet d'une garantie distincte aussi établie à 60 000 \$ par personne, par institution. C'est le cas notamment pour chacun des genres de dépôts suivants : l'ensemble des dépôts dans un ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) au nom d'une même personne, l'ensemble des dépôts dans un ou des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) au nom d'une même personne et l'ensemble des dépôts détenus conjointement par les mêmes personnes.

La garantie offerte par la RADQ ne s'applique pas aux dépôts dont le terme excède cinq ans, à moins que l'institution ne soit obligée, après cinq ans de la date du dépôt, de le rembourser à la demande du déposant. Cette garantie ne s'applique pas non plus aux dépôts qui sont faits ou payables en une autre monnaie que la monnaie canadienne, ni aux dépôts qui sont faits à l'extérieur du Québec ou qui sont payables uniquement à l'extérieur du Québec.

Le document émis par l'institution inscrite et qui constate le dépôt doit comporter la mention suivante : « Ceci est un dépôt au sens de la *Loi sur l'assurance-dépôts*. »

Fusion d'institutions inscrites

Lorsque deux ou plusieurs institutions inscrites fusionnent, la RADQ continue de garantir séparément, jusqu'à leur échéance, les dépôts garantis effectués dans chacune des institutions avant la fusion, toujours jusqu'à concurrence de 60 000 \$ par personne, par institution inscrite.

Après la fusion, les nouveaux dépôts contractés auprès de l'institution inscrite issue de la fusion sont également garantis par la RADQ, dans la mesure où tous les dépôts garantis contractés par la même personne dans les institutions inscrites qui se sont regroupées, en plus de ceux contractés dans l'institution inscrite issue de la fusion, ne dépassent pas 60 000 \$.

Inscription des institutions

À l'exception des banques, toute institution, quel que soit son lieu de constitution, est tenue de s'inscrire à la RADQ pour solliciter et recevoir des dépôts au Québec.

Une institution inscrite se reconnaît à la présence du signe officiel de la RADQ qui doit être affiché bien en vue à l'entrée et à l'intérieur de toute place d'affaires où elle exerce ses activités.

Financement

La RADQ perçoit de la part d'institutions inscrites une prime, calculée au 30 avril de chaque année, dont le montant égale 1/15 de 1 % des dépôts reçus au Québec et garantis par la RADQ à cette date.

Cette prime est payable par les institutions constituées par une loi du Québec ou d'une autre province.

En raison de l'accord mentionné ci-après et conformément à la loi, la RADQ ne perçoit aucune prime de la part d'institutions inscrites qui sont des sociétés de fiducie ou des sociétés d'épargne constituées en vertu d'une loi fédérale.

La prime payable par une coopérative de services financiers affiliée à un fonds de sécurité peut être réduite de moitié.

Accord SADC - RADQ

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) assure les dépôts reçus par des institutions constituées en vertu des lois fédérales et, dans certains cas, en vertu des lois provinciales. Dans le but d'éviter des chevauchements de garantie, de surveillance et d'inspection, un accord est intervenu le 22 janvier 1969 entre la SADC et la RADQ, avec le consentement des gouvernements respectifs. Cet accord prévoit notamment que la SADC indemniserait et tiendrait quitte la RADQ de toute responsabilité résultant de quelque

garantie par cette dernière des dépôts reçus par une société de fiducie ou une société d'épargne constituée en vertu d'une loi fédérale, cette indemnité étant limitée par déposant au montant assuré.

Exécution de la garantie

La RADQ effectue, dans un délai raisonnable, le remboursement des dépôts lorsque son obligation de garantie est rendue exécutoire par une des circonstances précisées dans la *Loi sur l'assurance-dépôts* (L.R.Q., c. A-26). Elle peut exécuter son obligation de garantie en mettant à la disposition du déposant un dépôt fait à une institution inscrite ou à une banque.

Par subrogation, lorsque la RADQ paie un dépôt en lieu et place de l'institution, elle acquiert ainsi tous les droits que le déposant peut avoir à l'égard de l'institution jusqu'à concurrence de la somme ainsi payée.

Pouvoirs spéciaux

Dans le but de réduire un risque qu'elle court ou d'éviter ou de réduire une perte éventuelle, la RADQ possède des pouvoirs spéciaux. Elle peut notamment consentir des avances à une institution inscrite ou à une institution dont le permis a été suspendu ou révoqué. Elle peut aussi acquérir l'actif d'une institution inscrite ou d'une institution dont le permis est suspendu ou a été révoqué. Elle peut également, avec l'autorisation de la ministre, conclure avec tout organisme qui, à son avis, administre un régime équivalent, tout accord concernant une institution dont les dépôts sont garantis ou assurés en partie par la RADQ et en partie par cet organisme.

Fonds d'assurance-dépôts

La RADQ doit maintenir un fonds d'assurance-dépôts pour l'exécution de son obligation de garantie et pour l'exercice de ses pouvoirs spéciaux. Les primes perçues sont imputées à ce fonds ainsi que les sommes que la ministre pourrait y verser. Les montants dont la RADQ prévoit ne pas avoir un besoin immédiat sont déposés dans un fonds particulier à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

En cas d'insuffisance de ressources financières, la ministre peut lui faire des avances à même le fonds consolidé du revenu ou encore garantir le paiement des engagements de la RADQ. La somme du solde impayé des avances et engagements garantis ne peut excéder toutefois 700 000 000 \$.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

La présente section résume les principales activités réalisées par la RADQ durant l'année 2001. Ces dernières sont regroupées selon chacun des quatre objets que lui confèrent sa loi.

GARANTIR LE PAIEMENT DES DÉPÔTS

Au cours de l'année 2001, la RADQ n'a pas eu à effectuer de remboursement de dépôts en vertu de son obligation de garantie. Elle a cependant suivi de près les réclamations et les recouvrements liés aux dossiers des institutions toujours en liquidation.

Réclamations et recouvrements

Durant l'exercice financier 2001, la RADQ a encaissé un montant de 23 496 \$ à titre de recouvrement sur indemnités dans le dossier de la Compagnie Crown Trust. Elle a également encaissé un montant de 20 095 \$ à titre de recouvrement sur réclamations provenant de sociétés d'entraide économique dont la liquidation est terminée depuis quelques années. Voici, ci-après, les principaux faits relatifs à l'évolution de chacun des dossiers en liquidation pour l'année 2001. Au 31 décembre, deux de ces trois institutions étaient toujours en liquidation.

La Société d'entraide économique de KRT

Cette société à charte du Québec est en liquidation depuis 1983. La RADQ a remboursé pour 11 563 162 \$ de dépôts garantis dans le cadre de cette liquidation. La contestation d'un jugement sur une requête pour autorisation de distribution de l'actif était un élément qui empêchait la fin de la liquidation. Le jugement rendu par la Cour d'appel a retenu la position que défendait la RADQ. En 2001, la RADQ n'a perçu aucun dividende du liquidateur. Le total récupéré à ce jour s'élève à 7 220 499 \$. La RADQ a ainsi recouvré environ 62 % des dépôts remboursés à la suite de la réalisation des actifs, l'autre 38 % est déjà provisionné dans ses états financiers. La distribution du dividende final et la fin de la liquidation devraient se réaliser au cours de l'année 2002.

La Société d'entraide économique de La Tuque

Cette société à charte du Québec est en liquidation depuis 1982. La RADQ a remboursé pour 4 326 163 \$ de dépôts garantis à la suite de cette liquidation. Le liquidateur ne pouvait mettre fin à la liquidation, notamment parce que la société était poursuivie pour non-respect d'une convention de prêts. Une entente hors cours est intervenue pour mettre fin à la poursuite. En 2001, la RADQ n'a perçu aucun dividende du liquidateur. Le total récupéré à ce jour s'élève à 3 419 589 \$. La RADQ a ainsi recouvré environ 80 % des dépôts remboursés à la suite de la réalisation des actifs, l'autre 20 % est déjà provisionné dans ses états financiers. La distribution du dividende final et la fin de la liquidation devraient se réaliser au cours de l'année 2002.

La Compagnie Crown Trust

En 1991, la RADQ a signé une entente avec la SADC en vue de partager les pertes que cette dernière pourrait subir sur les prêts qu'elle a consentis à la Compagnie Crown Trust, une société à charte de l'Ontario. En vertu de l'entente, la RADQ s'est engagée à indemniser la SADC à chaque année jusqu'à ce que la liquidation soit terminée, alors que la SADC s'est engagée à remettre à la RADQ la quote-part des sommes récupérées sur les prêts consentis. En 2001, selon les termes de l'entente, la RADQ a récupéré une somme de 23 496 \$ sous la forme de dividendes finaux. Le total ainsi récupéré s'élève à 1 130 290 \$ sur le total de 4 461 059 \$ versé en aide financière et passé dans les dépenses de la RADQ. Ce dossier est maintenant complété.

RÉGIR LA SOLLICITATION ET LA RÉCEPTION DE DÉPÔTS

En 2001, la RADQ a continué à multiplier les actions en vue d'accroître la diffusion de l'information sur le programme d'assurance-dépôts auprès des déposants et des institutions inscrites.

Salons spécialisés

Dans le but de faire connaître l'assurance-dépôts au grand public, la RADQ a participé au cours de l'année, à titre d'exposant, à quatre salons qui ont attiré un total de 82 000 visiteurs. Ces événements sont :

Salon Épargne-Placements de Québec
du 18 au 21 janvier 2001

Salon Épargne-Placements de Montréal
du 26 janvier au 29 janvier 2001

Salon Info-Services des Îles-de-la-Madeleine
du 8 au 10 juin 2001

Salon Info-Services de Saint-Georges
du 2 au 4 novembre 2001

Publicité médiatique

Afin de mieux sensibiliser les déposants québécois à l'assurance-dépôts, et particulièrement aux produits financiers garantis ou non, la RADQ a reconduit en 2001 la campagne télévisée d'information qu'elle avait lancée conjointement avec la Société d'assurance-dépôts du Canada l'an dernier. Les messages, diffusés pendant cinq semaines à compter du 21 février 2001 et de cinq autres semaines à compter du 8 octobre 2001, incitaient les déposants à vérifier si leurs dépôts étaient garantis par l'assurance-dépôts. On les invitait particulièrement à composer les numéros sans frais, à consulter les sites Internet ou à s'informer auprès de leurs institutions.

La participation de la RADQ à cette campagne télévisée d'information est motivée notamment par les résultats de recherches démontrant une connaissance modeste de l'assurance-dépôts et des produits financiers garantis, par les déposants, ainsi qu'une croyance générale à l'effet que tous les dépôts sont garantis, de même que les fonds mutuels. De plus, devant la panoplie de produits financiers de plus en plus complexes offerts par les institutions inscrites, les déposants doivent pouvoir compter sur une information juste et adéquate sur l'assurance-dépôts pour prendre des décisions éclairées.

Les résultats enregistrés au terme de la première année de diffusion du message télévisé (2000-2001) sont encourageants. Au Québec, une personne sondée sur deux a répondu avoir vu le message télévisé et 74 % de ces dernières ont répondu que le message les avait incités à s'informer, soit auprès de leur institution financière, au numéro sans frais ou par Internet. Par ailleurs, la RADQ a effectivement enregistré durant les périodes de diffusion du message télévisé un accroissement marqué du nombre de demandes de renseignements et du nombre de visiteurs dans le site Internet. Enfin, selon un sondage réalisé par la maison EKOS, le degré de connaissance de la limite de protection de 60 000 \$ est passé de 23 % à 27 %.

Sensibilisation de la clientèle

La RADQ a réalisé plusieurs activités de sensibilisation de la clientèle. Elle a notamment collaboré avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec dans l'utilisation de différents véhicules offerts par cette dernière pour améliorer la visibilité de l'assurance-dépôts auprès des caisses Desjardins et de leurs membres.

Site Internet

Le site Internet apparaît de plus en plus comme un moyen de communication efficace pour rejoindre les déposants. Pour l'année 2001, plus de 323 000 personnes ont consulté le site de la RADQ. Des modifications et des mises à jour y sont apportées régulièrement avec la préoccupation d'arrimer son contenu au besoin des utilisateurs.

Ainsi, le site Internet www.radq.gouv.qc.ca de la RADQ offre plusieurs informations sur l'assurance-dépôts du Québec. On y retrouve des renseignements généraux sur la mission de la RADQ, la garantie des dépôts, le financement du fonds d'assurance-dépôts, ses pouvoirs spéciaux, sa structure administrative et son conseil d'administration. On peut également y consulter les communiqués de presse et les documents d'information, ainsi qu'une liste des institutions inscrites dans laquelle on peut vérifier si une institution financière détient un permis de la RADQ.

Délégations étrangères

Au cours de l'année 2001, la RADQ a continué à partager ses connaissances au niveau international en accueillant cinq délégations étrangères en quête d'expertise sur l'assurance-dépôts. Ces délégations provenaient de la République de Guinée, de la République Islamique de Mauritanie, de l'Inde, de la Lituanie et du Mexique.

Demandes de renseignements

Répondre de la meilleure façon possible aux demandes de renseignements des déposants et des institutions inscrites est une préoccupation constante de la RADQ. Ainsi le personnel de la RADQ a répondu à quelque 8 000 demandes de renseignements téléphoniques, écrites et électroniques. On a pu constater un intérêt soutenu du public en ce qui a trait principalement au montant de couverture de l'assurance-dépôts (45 % des appels) et de la nature des dépôts garantis (31 % des appels).

Rappelons que ces demandes de renseignements peuvent être transmises par téléphone au **numéro sans frais 1 800 463-5662** ou par courrier électronique à l'adresse **radq@radq.gouv.qc.ca**.

La RADQ a également distribué sur demande, par l'entremise des institutions inscrites et au cours de ses activités d'information, plus de 63 000 dépliants d'information sur l'assurance-dépôts du Québec, 300 listes des institutions inscrites, 575 rapports annuels, ainsi que 335 brochures sur les trente ans d'histoire de la RADQ (1967-1997).

GÉRER UN FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

À la fin de l'année 2001, l'avoir net du fonds d'assurance-dépôts a été porté à 231,4 M\$. Le taux de prime est demeuré inchangé à 1/15 de 1 % pour une quinzième année consécutive. Les dépôts garantis s'élevaient à 53,1 milliards de dollars au 30 avril 2001.

Réduction de prime

La RADQ peut réduire de moitié la prime établie pour une institution inscrite qui est une coopérative de services financiers affiliée à un fonds de sécurité, lorsqu'elle est d'avis que ce dernier, notamment, perçoit des cotisations de façon à remplir ses objets et les exerce de façon à éviter ou à réduire les déboursés de la RADQ à l'égard des coopératives affiliées à ce fonds. Une demande de réduction de prime doit être faite par un fonds de sécurité pour chaque exercice comptable de prime et cette dernière est analysée conformément aux exigences de la loi par la RADQ.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'assurance-dépôts*, la RADQ a reçu une demande de réduction de prime de la part du Fonds de sécurité Desjardins en regard de caisses Desjardins qui lui sont affiliées. Après analyse de la demande de réduction de prime, et avec l'autorisation du gouvernement, la RADQ a réduit de 1/15 de 1 % à 1/30 de 1 % la prime payée par les caisses Desjardins affiliées au Fonds de sécurité Desjardins pour l'exercice comptable de prime s'échelonnant du 1^{er} mai 2001 au 30 avril 2002. Cette réduction de prime a été consentie parce que, de l'avis de la RADQ, le Fonds de sécurité Desjardins perçoit des cotisations de façon à pouvoir remplir ses objets et les exerce de façon à éviter ou à réduire les déboursés de la RADQ à l'égard des caisses Desjardins qui lui sont affiliées. La réduction de moitié de la prime ne vaut que pour l'exercice comptable de prime 2001-2002.

Dépôts à la Caisse de dépôt et placement du Québec

Les sommes dont la RADQ prévoit ne pas avoir un besoin immédiat sont transférées à la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Ces sommes sont déposées dans un fonds particulier à la CDPQ composé, à parts égales, d'obligations et de valeurs à court terme. Cette stratégie de placement vise prioritairement à assurer l'intégrité et la disponibilité du capital tout en permettant de maximiser le rendement. La RADQ rencontre périodiquement la CDPQ pour faire le point sur sa stratégie de placements et, au besoin, sur les modifications à y apporter.

ADMINISTRER UN RÉGIME DE PERMIS

Au Québec, nul individu ne peut solliciter des dépôts et nulle institution ne peut solliciter des dépôts ou en recevoir à moins qu'elle ne soit une institution inscrite à la RADQ. Au 31 décembre 2001 ont dénombré 858 institutions inscrites à la RADQ habilitées à solliciter et à recevoir des dépôts au Québec. Au cours de l'année 2001, la RADQ a implanté un nouveau système d'information pour contrôler l'enregistrement et la mise à jour des données sur ses institutions inscrites.

Inspection des institutions inscrites

Conformément à son mandat, la RADQ a fait procéder, par l'Inspecteur général des institutions financières (IGIF), à l'examen des affaires de toutes ses institutions inscrites, constituées en vertu d'une loi du Québec.

De plus, conformément à l'entente SADC-RADQ de 1969, la RADQ, par l'entremise de l'IGIF, a procédé, pour le compte de la SADC, à l'examen des institutions à charte du Québec qui opèrent aussi dans d'autres provinces. Réciproquement, la SADC a procédé, pour le compte de la RADQ, à l'inspection des institutions à charte d'une autre province qui opèrent aussi au Québec. La SADC, conformément à l'entente, a également procédé à l'inspection des institutions à charte fédérale qui opèrent au Québec.

AUTRES ACTIVITÉS

Accès à l'information

Dans le cadre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), aucune demande n'a été soumise à la RADQ au cours de l'année 2001.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics

En 1998, le gouvernement du Québec a adopté le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c. M-30) qui faisait obligation aux membres du conseil d'administration de se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et des règles édictés par ce dernier règlement. Conformément à cette obligation, les membres du conseil d'administration ont adopté le *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec*, le 28 mai 1999 et y ont apporté une modification le 15 mars 2000. Le contenu intégral du code d'éthique et de déontologie est reproduit à la fin du présent rapport annuel.

Compte-rendu pour l'année 2001

Aucun manquement à la réglementation sur l'éthique et la déontologie (incluant le *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec*) n'a été constaté au cours de l'année 2001.

Remerciements

La RADQ remercie son personnel, ses dirigeants, ses administrateurs, ses mandataires et ses collaborateurs qui, par leurs compétences et leur engagement, lui ont permis d'assumer pleinement son mandat au cours de la dernière année.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

Pour solliciter et recevoir des dépôts au Québec, toute institution inscrite doit détenir un permis délivré par la RADQ et exhiber le signe officiel de cette dernière dans tout établissement où elle exerce ses activités.

Les institutions inscrites doivent maintenir en tout temps les conditions prévues à la *Loi sur l'assurance-dépôts* (L.R.Q., c. A-26) et à son règlement d'application, dont notamment :

- suivre des pratiques commerciales et financières saines;
- se conformer à la *Loi sur l'assurance-dépôts* et aux lois, règlements et règles les concernant; et
- être dans une situation financière satisfaisante.

Au 31 décembre 2001, on dénombrait 858 institutions inscrites à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, soit 168 de moins qu'à pareille date l'année précédente. Cette baisse importante du nombre d'institutions inscrites est attribuable principalement aux nombreuses fusions de caisses réalisées dans le cadre d'un vaste plan de réingénierie entrepris par le Mouvement Desjardins. Tous les changements concernant les institutions inscrites sont expliqués ci-après.

Les institutions inscrites sont composées de 817 coopératives de services financiers, de 30 sociétés de fiducie et de 11 sociétés d'épargne. La liste complète de ces institutions au 31 décembre 2001 est reproduite à la page 31.

Il est à noter qu'avec l'entrée en vigueur de la nouvelle *Loi sur les coopératives de services financiers*, le 1^{er} juillet 2001, les mots « caisses d'épargne et de crédit » ont été remplacés par les mots « coopératives de services financiers ».

CHANGEMENTS CONCERNANT LES INSTITUTIONS INSCRITES

La réduction du nombre d'institutions inscrites s'explique par le fait qu'au cours de l'année, il y a eu **3 nouvelles inscriptions**, **95 fusions** impliquant 263 institutions inscrites et **2 liquidations**. De plus, il y a eu **8 changements de dénomination**.

Nouvelles inscriptions

21 mars 2001

Compagnie Trust CIBC Mellon
- CIBC Mellon Trust Company.

21 mars 2001

Société de Prêt First Data, Canada
- First Data Loan Company, Canada.

2 mai 2001

Société de fiducie Computershare du Canada
- Computershare Trust Company of Canada.

Inscriptions à la suite d'une fusion

1^{er} janvier 2001

La Société Canada Trust - The Canada Trust Company, issue de la fusion de La Société Canada Trust - The Canada Trust Company avec la Société de fiducie TD - TD Trust Company.

1^{er} janvier 2001

Compagnie Trust Royal - The Royal Trust Company, issue de la fusion de la Compagnie Trust Royal - The Royal Trust Company avec Connor Clark Private Trust Company.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins de Louiseville, issue de la fusion de LA CAISSE POPULAIRE DE Louiseville avec LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Saint-Édouard de Maskinongé.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins du Royaume de l'érable, issue de la fusion de La Caisse Populaire Saint Ephrem Beauce avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Victor et la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Clotilde-de-Beauce.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins de Montmagny, issue de la fusion de La caisse populaire de Saint-Thomas de Montmagny avec La Caisse Populaire de St-Mathieu (Montmagny).

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins de Havre-Saint-Pierre, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Havre-Saint-Pierre avec La Caisse Populaire de Aguanish.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins de Saint-Georges (Beauce), issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Georges (Beauce) avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Benoît-Labre et LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-Jean de La Lande, Beauce.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins du Granit, issue de la fusion de la Caisse populaire Lambton avec la Caisse populaire de Lac Drolet, la Caisse populaire Desjardins de Saint-Sébastien et la Caisse populaire Desjardins de Saint-Romain.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins des Moissons, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Saint-Rémi avec La Caisse Populaire St-Michel de Napierville.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins de la MRC de Rouyn-Noranda, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Rouyn-Noranda avec la Caisse populaire Desjardins Rollet, La Caisse Populaire de Cadillac, la Caisse populaire Desjardins de Beaudry, LA CAISSE POPULAIRE DE Mont-Brun et LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Destor.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins de Pointe-aux-Trembles, issue de la fusion de la Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles avec la Caisse populaire Desjardins de Montréal-Est.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de Villeray, issue de la fusion de la Caisse Desjardins Jarry de Montréal avec la Caisse populaire Sainte-Cécile de Montréal.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins des Trois-Vallées, issue de la fusion de la Caisse populaire Huberdeau avec la Caisse populaire Desjardins Brébeuf.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins Allard—Saint-Paul, issue de la fusion de la Caisse populaire Saint-Jean-de-Matha de Montréal avec la Caisse populaire Desjardins Côte-Saint-Paul.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins de Saint-Jean-sur-Richelieu, issue de la fusion de La Caisse Populaire de Saint-Jean avec la Caisse populaire Saint-Edmond de Saint-Jean.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire de L'Île-Perrot, issue de la fusion de la Caisse populaire de L'Île-Perrot avec La Caisse Populaire de Pincourt.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins de Saint-Léonard, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Saint-Léonard avec la Caisse populaire La Léonardoise.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins d'Anjou, issue de la fusion de La Caisse Populaire d'Anjou avec la Caisse populaire Saint-Conrad d'Anjou.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins du Cœur-des-vallées, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Masson-Angers avec la Caisse Desjardins de Thurso.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins Carrefours de Longueuil, issue de la fusion de la Caisse populaire Carrefour Therrien avec la Caisse populaire Fatima de Longueuil.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins de Weedon, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Weedon avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Gérard.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins de Stanstead, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Stanstead avec la Caisse populaire Desjardins de Beebe et La Caisse Populaire Desjardins de Rock Island.

1^{er} janvier 2001

Caisse populaire Desjardins de Ville d'Alma, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Ville d'Alma avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Nazaire et la Caisse populaire Desjardins de Saint-Léon.

1^{er} février 2001

Caisse populaire Desjardins de la Nouvelle-Acadie, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de St-Jacques avec la Caisse populaire Desjardins de Ste-Marie-Salomé.

1^{er} février 2001

Caisse populaire Desjardins de Grand-Mère, issue de la fusion de la Caisse Desjardins de Grand-Mère avec La Caisse Populaire de St-Georges de Champlain.

1^{er} février 2001

Caisse populaire Desjardins de Victoriaville, issue de la fusion de la Caisse populaire de Victoriaville avec La Caisse Populaire les Deux Cantons et La Caisse Populaire de St-Paul de Chester.

1^{er} février 2001

Caisse populaire Desjardins Nicolas-Juchereau, issue de la fusion de La Caisse Populaire de Notre Dame du Mont Carmel avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Denis et la Caisse populaire St-Philippe-de-Néri.

1^{er} février 2001

Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Isidore avec la Caisse populaire Desjardins de Scott.

1^{er} février 2001

Caisse populaire Desjardins de la Capitale de l'érable, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Plessisville avec la Caisse populaire Desjardins de Laurierville et la Caisse populaire Desjardins de Villerooy.

1^{er} février 2001

Caisse populaire Desjardins du Littoral de Bellechasse, issue de la fusion de la Caisse Desjardins de Saint-Michel de La Durantaye avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Vallier et la Caisse populaire Desjardins de Beaumont.

1^{er} février 2001

Caisse populaire Desjardins du Centre de Bellechasse, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Raphaël avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Gervais et la Caisse populaire Desjardins de Saint-Nérée.

1^{er} février 2001

Caisse populaire Desjardins de Saint-Octave, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Octave avec la Caisse populaire Desjardins de Padoue.

1^{er} février 2001

Caisse populaire Desjardins de Jonquière, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Jonquière avec la Caisse populaire Desjardins de Larouche et la Caisse populaire Desjardins Saint-Georges-de-Jonquière.

1^{er} février 2001

Caisse d'économie Desjardins des employés et employés du Ministère de la Défense nationale (Québec), issue de la fusion de la Caisse d'économie Desjardins de la Base "Valcartier" avec la Caisse d'économie B.F.C. Bagotville et sa version C.F.B. Bagotville Credit Union.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

1^{er} mars 2001

Caisse populaire Desjardins de Québec, issue de la fusion de la Caisse populaire de Québec avec la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec.

1^{er} mars 2001

Caisse populaire Desjardins de L'Assomption—Notre-Dame—Saint-Simon, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de L'Assomption (Beauce) avec La caisse populaire Desjardins de Notre-Dame des Pins et la Caisse populaire Desjardins de Saint-Simon-les-Mines.

1^{er} mars 2001

Caisse populaire Desjardins du Moulin des Mères, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Neufchâtel avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Emile.

1^{er} mars 2001

Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de Montréal-Nord, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de Montréal-Nord avec La Caisse Populaire de St-Vincent-Marie.

1^{er} mars 2001

Caisse populaire Desjardins de La Haute-Gaspésie, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Anne-des-Monts avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Joachim-de-Tourelle, la Caisse populaire Desjardins de Cap-Chat et la Caisse populaire Desjardins de Marsoui.

1^{er} mars 2001

Caisse populaire Desjardins de Wotton, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Wotton avec La Caisse Populaire de St-Joseph de Ham Sud.

1^{er} mars 2001

Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Dégelis avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Jean-de-la-Lande et la Caisse populaire Desjardins de Packington.

1^{er} mars 2001

Caisse populaire Desjardins de Royal-Roussillon, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Macamic avec la Caisse populaire Desjardins d'Authier Nord et LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Taschereau.

1^{er} avril 2001

La Société d'hypothèques TD - TD Mortgage Corporation, issue de la fusion de La Société d'hypothèques TD - TD Mortgage Corporation avec les Services Financiers CT Inc. - CT Financial Services Inc. (non inscrite).

1^{er} avril 2001

Caisse populaire Desjardins de Beauce-Centre, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Joseph-de-Beauce avec La Caisse Populaire de St-Jules.

1^{er} avril 2001

Caisse populaire Desjardins des Rivières, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Forestville avec La caisse populaire de Colombier et la Caisse populaire Desjardins de Sault-au-Mouton.

1^{er} avril 2001

Caisse populaire Desjardins de Saint-Félicien, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Félicien avec la Caisse populaire Desjardins Ticouapé.

1^{er} avril 2001

Caisse populaire Desjardins de Normandin—Saint-Thomas, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Normandin avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Thomas-Didyme.

1^{er} avril 2001

Caisse populaire Desjardins du Centre-est de l'Abitibi, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Barraute avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Marc-de-Figuery, la Caisse populaire Desjardins de Landrienne, la Caisse populaire Desjardins de Vassan et la Caisse populaire Desjardins de La Corne.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

1^{er} avril 2001

Caisse populaire Desjardins de Chibougamau, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Chibougamau avec la Caisse Populaire Desjardins de Chapais.

1^{er} avril 2001

Caisse populaire Desjardins La porte des Anciens-Maires, issue de la fusion de La caisse populaire Douville avec La Caisse Populaire Dessaulles.

1^{er} mai 2001

Caisse populaire Desjardins du Plateau des Appalaches, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Prospère/Saint-Louis avec LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS Paroissiale de Ste Aurélie et la Caisse populaire Desjardins de Saint-Benjamin.

1^{er} mai 2001

Caisse populaire Desjardins de Trois-Saumons, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Jean-Port-Joli avec La Caisse Populaire de St-Damase et La Caisse Populaire de St-Aubert.

1^{er} mai 2001

Caisse populaire Desjardins Mer et montagnes, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Grande-Vallée/Sainte-Madeleine avec la Caisse populaire Desjardins de Mont-Louis, la Caisse populaire Desjardins de Mont-Saint-Pierre et la Caisse populaire Desjardins de Murdochville.

1^{er} mai 2001

Caisse populaire Desjardins Pierre-De Saurel, issue de la fusion de La Caisse Populaire de Sorel avec La Caisse Populaire St-Joseph-Tracy, La Caisse Populaire de St-Laurent de Sorel et la Caisse populaire Les Patriotes.

1^{er} juin 2001

Caisse populaire Desjardins de La Malbaie, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de La Malbaie avec la Caisse populaire Desjardins de Pointe-au-Pic, La Caisse Populaire, de St-Fidèle, Comté de Charlevoix, P.Q. et La Caisse Populaire du Cap à l'Aigle.

1^{er} juin 2001

Caisse populaire Desjardins des Hautes-Terres (L'Islet), issue de la fusion de LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Ste-Perpétue avec La Caisse Populaire de St-Marcel, la Caisse populaire Desjardins de Tourville et La Caisse Populaire de Ste-Félicité.

1^{er} juin 2001

Caisse populaire Desjardins des Hauts-Reliefs (Frontenac), issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins des Hauts-Reliefs (Frontenac) avec La Caisse Populaire Saint-Méthode de Frontenac.

1^{er} juin 2001

Caisse populaire Desjardins Charles-LeMoine, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Lambert avec la Caisse populaire Desjardins Charles-LeMoine.

1^{er} juin 2001

Caisse populaire Desjardins de Saint-Ambroise—Bégin, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Ambroise avec la Caisse populaire Desjardins de Bégin.

1^{er} juillet 2001

Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Pacôme avec la Caisse populaire Desjardins de Rivière-Ouelle et la Caisse Desjardins de Saint-Gabriel-Lalemant.

1^{er} juillet 2001

Caisse populaire Desjardins des Affluents, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Jean-Chrysostome avec la Caisse populaire Desjardins de Charny.

1^{er} juillet 2001

Caisse populaire Desjardins de Brossard, issue de la fusion de la Caisse populaire Brossard avec la Caisse populaire Desjardins Champlain.

1^{er} juillet 2001

Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Bonaventure avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Siméon, la Caisse populaire Desjardins de Saint-Alphonse et la Caisse Desjardins de Caplan.

1^{er} juillet 2001

Caisse populaire Desjardins du Sud de l'Abitibi-Ouest, issue de la fusion de La Caisse Populaire de Palmarolle avec la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Rose-de-Pouliaries, la Caisse populaire Desjardins de Roquemaure, la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Germaine et la Caisse populaire Desjardins de Gallichan.

1^{er} juillet 2001

Fédération des caisses Desjardins du Québec, issue de la fusion de la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi avec la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas St-Laurent, la Fédération des caisses populaires Desjardins du centre du Québec, la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie, la Fédération des caisses populaires Desjardins de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, la Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière, la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, la Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska, la Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac Saint-Jean, la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec et la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

1^{er} août 2001

Caisse populaire Desjardins de Beaurivage, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Narcisse Neubois avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Sylvestre et la CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-PATRICE.

1^{er} août 2001

Caisse populaire Desjardins de la Mitis, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Price avec la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Angèle, la Caisse populaire Desjardins de Saint-Octave, la Caisse populaire Desjardins de La Rédemption, CAISSE POPULAIRE DE St-Damase et la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Jeanne-d'Arc.

1^{er} septembre 2001

Caisse populaire Desjardins des Champs et des bois, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Hélène avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Joseph-de-Kamouraska et la Caisse populaire Desjardins de Saint-Athanase.

1^{er} septembre 2001

Caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de La Pocatière avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Onésime et La Caisse populaire Desjardins de St-Roch des Aulnaies.

1^{er} septembre 2001

Caisse populaire Desjardins de la Haute-Beauce, issue de la fusion de la CAISSE POPULAIRE DE LA GUADELOUPE avec La Caisse Populaire de Courcelles et LA CAISSE POPULAIRE DE ST-EVARISTE.

1^{er} septembre 2001

Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud, issue de la fusion de La Caisse Populaire de St-François de Montmagny avec LA CAISSE POPULAIRE DE St-Pierre-du-Sud.

1^{er} septembre 2001

Caisse populaire Desjardins du Mont-Saint-Bruno, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Saint-Bruno avec la Caisse populaire Desjardins Saint-Basile-le-Grand.

1^{er} septembre 2001

Caisse populaire Desjardins de Mont-Tremblant, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Saint-Jovite avec la Caisse populaire Desjardins La Conception.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

1^{er} septembre 2001

Caisse populaire Desjardins du Mont-Bellevue de Sherbrooke, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Mont Bellevue de Sherbrooke avec LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE N.-Dame du Rosaire de Sherbrooke et La Caisse Populaire Desjardins de St-Joseph de Sherbrooke.

1^{er} septembre 2001

Caisse populaire Desjardins des Plateaux de Sherbrooke, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins des Plateaux de Sherbrooke avec la Caisse populaire Saint-Jean-de-Brébeuf de Sherbrooke.

1^{er} septembre 2001

Caisse populaire Desjardins d'Alma, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Ville d'Alma avec la Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-du-Rosaire et la Caisse populaire Desjardins Éducation Lac-Saint-Jean.

1^{er} septembre 2001

Caisse populaire Desjardins de la Rivière Noire, issue de la fusion de la Caisse Populaire St-Valérien avec La Caisse Populaire Desjardins de Roxton Falls et La Caisse populaire d'Upton.

1^{er} septembre 2001

Caisse populaire Desjardins d'Acton Vale, issue de la fusion de La Caisse Populaire Acton Vale avec La caisse populaire Ste-Christine de Bagot.

1^{er} octobre 2001

Caisse populaire Desjardins de Montcalm, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Lin avec la Caisse populaire Desjardins de St-Esprit, la Caisse populaire Desjardins de St-Calixte et la Caisse populaire Desjardins de St-Alexis-de-Montcalm.

1^{er} octobre 2001

Caisse populaire Desjardins du Sud de L'Islet, issue de la fusion de LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-Pamphile avec La Caisse Populaire Desjardins de Saint-Omer.

1^{er} octobre 2001

Caisse populaire Desjardins du Saguenay—Saint-Laurent, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins des Escoumins avec La Caisse Populaire de Bergeronnes, La Caisse Populaire de Sacré-Cœur, Saguenay et la Caisse populaire Desjardins de Tadoussac.

1^{er} octobre 2001

Caisse populaire Desjardins du Lac-Memphrémagog, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Saint-Patrice de Magog avec La Caisse populaire de Magog Est.

1^{er} octobre 2001

Caisse populaire Desjardins du Lac-Aylmer, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins du Lac-Aylmer avec LA CAISSE POPULAIRE STORNOWAY et La Caisse Populaire de St-Gabriel.

1^{er} octobre 2001

Caisse populaire Desjardins du Rivage et des monts, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Rédempteur-de-Matane avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Luc, la Caisse populaire Desjardins de Saint-Adelme et LA CAISSE POPULAIRE DE ST-RENÉ DE MATANE.

1^{er} octobre 2001

Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-François-Xavier.

1^{er} octobre 2001

Caisse d'économie Desjardins de l'Aéronautique (Île de Montréal), issue de la fusion de la Caisse d'économie Aéroport et sa version Airport Credit Union avec la Caisse d'économie des employés Marconi - Marconi Employees Credit Union et la Caisse d'économie Desjardins des employés de C.A.E.-R.R.C. et C.A.E.-R.R.C. Employees Desjardins Credit Union.

1^{er} octobre 2001

Caisse d'économie Desjardins des Vieilles Forges, issue de la fusion de la Caisse d'économie Desjardins des Vieilles Forges avec la Caisse d'économie Desjardins des employés municipaux de Trois-Rivières.

1^{er} novembre 2001

Caisse populaire Desjardins de la Baie-de-Gaspé, issue de la fusion de La Caisse Populaire de Gaspé avec La Caisse Populaire de St-Majorique et la Caisse populaire Desjardins de Cap-aux-Os.

1^{er} novembre 2001

Caisse populaire Desjardins des Moulins et du Vieux-Nord, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Bromptonville avec la Caisse Populaire Perpétuel Secours de Sherbrooke.

1^{er} novembre 2001

Caisse populaire Desjardins des Monts et rivières, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Matapédia avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-François-d'Assise et la Caisse populaire Desjardins de L'Ascension-de-Patapédia.

1^{er} novembre 2001

Caisse populaire Desjardins de Saint-Honoré—Falardeau, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Honoré avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-David-de-Falardeau.

1^{er} novembre 2001

Caisse populaire Desjardins Centre du Bas-Richelieu, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins Centre du Bas-Richelieu avec la CAISSE POPULAIRE YAMASKA.

1^{er} décembre 2001

Caisse populaire Desjardins de Nicolet, issue de la fusion de la Caisse populaire de Nicolet avec La Caisse populaire de La Baie.

1^{er} décembre 2001

Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi-Nord, issue de la fusion de la Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi-Nord avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Fulgence et la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Rose-du-Nord.

1^{er} décembre 2001

Caisse d'économie Desjardins Éduco, issue de la fusion de la Caisse d'économie Desjardins Éduco avec la Caisse d'économie Richelieu-Yamaska, la CAISSE D'ÉCONOMIE LAVAL - SAINT-LAURENT et la Caisse d'Économie de Lignery.

Liquidations

9 février 2001

Caisse d'Économie Cherrier Credit Union.

26 février 2001

Caisse d'économie des employés de matériaux de construction Canada Ltée (Pont-Rouge).

Changements de dénomination

19 janvier 2001

Caisse d'économie Complex Taschereau Canat - Complex Taschereau Canat Credit Union change sa dénomination pour la **Caisse d'économie Desjardins des employés du C.N. - C.N. Employees Desjardins Credit Union.**

11 mai 2001

Caisse populaire Desjardins de Lavernière—Bassin—Havre-Aubert change sa dénomination pour la **Caisse populaire Desjardins des Ramées.**

31 mai 2001

Caisse populaire Bois-des-Filion change sa dénomination pour la **Caisse populaire Desjardins de Bois-des-Filion—Lorraine.**

21 juin 2001

Caisse Populaire Duberger change sa dénomination pour la **Caisse populaire Desjardins de Duberger.**

1^{er} octobre 2001

Caisse d'économie des employés municipaux de Québec change sa dénomination pour la **Caisse d'économie Desjardins du personnel municipal (Québec).**

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

18 octobre 2001

LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE
Varenes change sa dénomination pour la **Caisse
populaire Desjardins de Varenes.**

31 octobre 2001

Trust Général du Canada - General Trust of Canada
change sa dénomination pour **Trust Banque Nationale
Inc. - National Bank Trust Inc.**

26 novembre 2001

Caisse d'économie des Policiers et Policières de la
Communauté Urbaine de Montréal change sa
dénomination pour la **Caisse d'économie Desjardins
des policiers et policières de Montréal.**

**DÉPÔTS REÇUS AU QUÉBEC PAR
LES INSTITUTIONS INSCRITES ET
DÉPÔTS GARANTIS PAR LA RADQ**

Au 30 avril 2001, les institutions inscrites détenaient au Québec 84 989 076 000 \$ de dépôts, ce qui représente une augmentation de 6,7 % par rapport à l'année précédente (voir le tableau A). Ces dépôts se répartissaient de la façon suivante : 79,3 % dans les caisses d'épargne et de crédit, 9,6 % dans les sociétés de fiducie et 11,1 % dans les sociétés d'épargne.

À pareille date, les dépôts garantis par la RADQ totalisaient 53 143 887 000 \$ comparativement à 51 313 297 000 \$ l'année précédente, soit une augmentation de 1 830 590 000 \$ ou de 3,6 % (voir le tableau B). Ces dépôts se divisaient de la façon suivante : 74,8 % dans les caisses d'épargne et de crédit, 12,6 % dans les sociétés de fiducie et 12,6 % dans les sociétés d'épargne.

PROFIL DES INSTITUTIONS INSCRITES

TABLEAU A
Dépôts reçus au Québec par les institutions inscrites au 30 avril

Institutions inscrites	2001			2000		
	Nombre	(000 \$)	%	Nombre	(000 \$)	%
Caisses d'épargne et de crédit	912	67 401 486	79,31	1 123	62 339 641	78,26
Sociétés de fiducie à charte du Québec	5	3 902 069	4,60	5	3 812 262	4,79
Sociétés de fiducie à charte d'autres provinces	2	12 567	0,01	2	12 869	0,02
Sociétés de fiducie à charte fédérale	22	4 269 119	5,02	22	4 096 652	5,14
Sociétés d'épargne à charte fédérale	11	9 403 835	11,06	10	9 394 653	11,79
Total	952	84 989 076	100,00	1 162	79 656 077	100,00

TABLEAU B
Dépôts garantis par la RADQ au 30 avril

Institutions inscrites	2001			2000		
	Nombre	(000 \$)	%	Nombre	(000 \$)	%
Caisses d'épargne et de crédit	912	39 754 683	74,80	1 123	37 872 395	73,81
Sociétés de fiducie à charte du Québec	5	3 065 002	5,77	5	3 058 463	5,96
Sociétés de fiducie à charte d'autres provinces	2	10 012	0,02	2	10 309	0,02
Sociétés de fiducie à charte fédérale	22	3 636 424	6,84	22	3 572 285	6,96
Sociétés d'épargne à charte fédérale	11	6 677 766	12,57	10	6 799 845	13,25
Total	952	53 143 887	100,00	1 162	51 313 297	100,00

RÉSULTATS FINANCIERS

Au terme de l'exercice 2001, la RADQ a réalisé un bénéfice net de 25 629 726 \$ en hausse de 556 662 \$ ou de 2,2 % par rapport à l'exercice précédent. Les bénéfices nets cumulés du fonds d'assurance-dépôts atteignaient ainsi 230 461 664 \$ au 31 décembre 2001.

Revenus

Les primes perçues par la RADQ en hausse de 627 916 \$ se sont chiffrées à 15 331 716 \$ en 2001 comparativement à 14 703 800 \$ pour l'année précédente. Cette augmentation est attribuable à un volume plus important des dépôts garantis au cours de la dernière année.

Les revenus de placements ont légèrement progressé en 2001, passant de 11 064 773 \$ à 11 102 181 \$. Ils sont presque exclusivement tirés des rendements obtenus sur des sommes déposées à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Les autres revenus se sont établis à 43 641 \$, provenant pour 23 496 \$ du recouvrement d'indemnités versées dans le cadre de l'aide financière consentie à la Compagnie Crown Trust, pour 20 095 \$ du recouvrement sur réclamations des sociétés d'entraide économique et pour 50 \$ d'un remplacement de permis.

Dépenses

Les frais d'administration se sont élevés à 847 812 \$ comparativement à 817 883 \$, soit une augmentation de 3,7 %. Les frais d'administration sont composés de traitements et autres rémunérations (243 750 \$), des honoraires d'examen (274 900 \$), des honoraires de soutien administratif (119 218 \$) et des autres frais d'exploitation (209 944 \$)

La RADQ n'a pas eu à verser d'indemnités au cours de la dernière année, tout comme l'année précédente.

Actif

L'actif a atteint 232 843 822 \$ à la fin de l'exercice, soit une hausse de 25 621 434 \$ ou de 12,3 %. L'augmentation de la valeur des fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec explique cette forte progression.

Il n'y a pas eu de changement concernant les réclamations relatives aux remboursements de dépôts garantis remboursés par la RADQ. Elles s'élèvent à 5 249 237 \$, soit le même montant que l'an dernier. Ce montant est provisionné pour 5 240 000 \$, ce qui laisse un solde net à récupérer à l'actif de 9 237 \$.

Passif

Les créiteurs se chiffraient à 1 382 158 \$, soit sensiblement le même montant que l'année précédente. Les frais d'administration déboursés et/ou imputés par l'Inspecteur général des institutions financières pour un montant de 694 673 \$ et les taxes à remettre au ministère du Revenu pour un montant de 687 485 \$ constituent les éléments de ce passif. À noter que les primes perçues des institutions inscrites sont assujetties à la taxe de vente du Québec sur les assurances.

Fonds d'assurance-dépôts

En tenant compte de la contribution initiale du gouvernement du Québec de 1 M\$, l'avoir net du fonds d'assurance-dépôts de la RADQ s'élevait à 231,4 M\$ au 31 décembre 2001. Le ratio de l'avoir net du fonds d'assurance-dépôts par rapport au total des dépôts garantis s'élevait ainsi à 0,436 %. Il était de 0,401 % au 31 décembre 2000.

Vérificateur général du Québec

Conformément à la *Loi sur l'assurance-dépôts* (L.R.Q., c. A-26), le Vérificateur général du Québec est le vérificateur externe du fonds d'assurance-dépôts de la RADQ. Le rapport du vérificateur et les états financiers sont reproduits ci-après.

La Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Rapport de la direction

Les états financiers du Fonds d'assurance-dépôts de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Direction de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Fonds d'assurance-dépôts conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.

Le directeur général adjoint,

Normand Côté

Le président-directeur général,

Jean-Guy Turcotte

Québec, le 1^{er} mars 2002

Le vérificateur général du Québec

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds d'assurance-dépôts de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec (RADQ) au 31 décembre 2001 et l'état des revenus et dépenses et des bénéfices nets cumulés ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la RADQ. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2001, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,

Doris Paradis, CA

Québec, le 1^{er} mars 2002

FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

REVENUS ET DÉPENSES ET BÉNÉFICES NETS CUMULÉS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

REVENUS	2001	2000
Primes	15 331 716 \$	14 703 800 \$
Revenus de placements	11 102 181	11 064 773
Autres	43 641	122 374
	<u>26 477 538</u>	<u>25 890 947</u>
 DÉPENSES		
Frais d'administration (note 3)	<u>847 812</u>	<u>817 883</u>
 BÉNÉFICE NET	 25 629 726	 25 073 064
 BÉNÉFICES NETS CUMULÉS DU DÉBUT	 <u>204 831 938</u>	 <u>179 758 874</u>
 BÉNÉFICES NETS CUMULÉS À LA FIN	 <u>230 461 664 \$</u>	 <u>204 831 938 \$</u>

FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

BILAN

au 31 décembre 2001

ACTIF	2001	2000
Encaisse	286 \$	7 010 956 \$
Primes à recevoir	18 923	---
Fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec (note 4)	232 815 376	200 202 195
Réclamations relatives aux remboursements de dépôts garantis (note 5)	9 237	9 237
	232 843 822 \$	207 222 388 \$

PASSIF

Créditeurs		
Frais d'administration	694 673 \$	730 347 \$
Taxes sur primes	687 485	660 103
	1 382 158	1 390 450

AVOIR NET DU FONDS

Contribution du gouvernement du Québec	1 000 000	1 000 000
Bénéfices nets cumulés	230 461 664	204 831 938
	231 461 664	205 831 938
	232 843 822 \$	207 222 388 \$

Dépôts garantis (note 6)

Pour le conseil d'administration

Jean-Guy Turcotte
Jacques Dumont

FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 décembre 2001

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2001	2000
Bénéfice net	25 629 726 \$	25 073 064 \$
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation :		
Augmentation des primes à recevoir	(18 923)	---
(Diminution) augmentation des créditeurs	(8 292)	72 347
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<u>25 602 511</u>	<u>25 145 411</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement :		
Fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec	<u>(32 613 181)</u>	<u>(18 135 520)</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	(7 010 670)	7 009 891
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>7 010 956</u>	<u>1 065</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u>286 \$</u>	<u>7 010 956 \$</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2001**

1. Constitution, objets et financement

La Régie de l'assurance-dépôts du Québec (RADQ), constituée en vertu de la *Loi sur l'assurance-dépôts* (L.R.Q., chapitre A-26), a pour objets :

- de régir la sollicitation et la réception de dépôts d'argent du public ;
- de garantir à toute personne qui fait un dépôt d'argent à une institution inscrite, le paiement à leur échéance respective, du capital et des intérêts de ce dépôt jusqu'à concurrence d'une somme de 60 000 \$;
- de gérer un fonds d'assurance-dépôts ;
- d'administrer un régime de permis.

En vertu de cette loi :

- le Fonds d'assurance-dépôts doit être maintenu pour l'exécution de l'obligation de garantie de même que pour l'exercice de certains pouvoirs. Les primes prélevées par la RADQ sont versées à ce fonds de même que les sommes que le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouvernement et aux conditions que ce dernier détermine, verser de temps à autre à la RADQ ;
- lorsque les ressources de la RADQ sont insuffisantes pour le paiement de ses obligations ou l'exercice de ses pouvoirs, le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouvernement et aux conditions qu'il détermine, faire des avances à la RADQ ou garantir le paiement de tout engagement de cette dernière. La somme du solde impayé de ces avances et de ces engagements garantis ne doit pas excéder 700 000 000 \$.

2. Conventions comptables

Les états financiers du Fonds d'assurance-dépôts de la RADQ ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Primes

Les primes prélevées des institutions inscrites au 31 décembre sont basées sur les sommes garanties que celles-ci ont en dépôt au 30 avril de chaque année.

Provision pour pertes

La provision pour pertes sur les réclamations relatives aux remboursements de dépôts garantis résulte d'actions de subrogation des droits et des intérêts des déposants. La provision pour pertes est établie par une analyse cas par cas et est enregistrée aussitôt que les pertes peuvent être évaluées de façon raisonnable. La variation annuelle de cette provision est inscrite à l'état des revenus et dépenses et des bénéfices nets cumulés.

**Fonds confiés à la
Caisse de dépôt et placement du Québec**

Les fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec sont comptabilisés au coût d'acquisition.

FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

3. Frais d'administration

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
Traitements et avantages sociaux	243 750 \$	258 668 \$
Honoraires d'examen*	274 900	288 856
Honoraires de soutien administratif*	119 218	132 048
Autres frais	<u>209 944</u>	<u>138 311</u>
	<u>847 812</u> \$	<u>817 883</u> \$

* Ces honoraires sont imputés par l'Inspecteur général des institutions financières.

4. Fonds confiés à la Caisse de dépôt et placement du Québec

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
Dépôts à vue ¹	9 518 652 \$	1 089 770 \$
Dépôts à participation ²	222 367 525	198 055 041
	<u>231 886 177</u>	<u>199 144 811</u>
Revenus de placements à recevoir	<u>929 199</u>	<u>1 057 384</u>
	<u>232 815 376</u> \$	<u>200 202 195</u> \$

- 1 Dépôts à vue portant intérêt calculé quotidiennement sur la base du taux du marché pour les emprunts et les placements d'une journée.
- 2 Dépôts à participation dans un Fonds particulier à la Caisse de dépôt et placement du Québec, exprimés en unités. Ces unités sont remboursables sur préavis selon les modalités des règlements de la Caisse, à la valeur marchande de l'avoir net du Fonds particulier à la fin de chaque mois. Au 31 décembre 2001, la RADQ détenait 224 246 unités (2000 : 200 018), dont la valeur marchande est de 228 533 259 \$ (2000 : 200 458 183 \$).

5. Réclamations relatives aux remboursements de dépôts garantis

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
Réclamations à recevoir	5 249 237 \$	5 249 237 \$
Provision pour pertes	<u>5 240 000</u>	<u>5 240 000</u>
	<u>9 237</u> \$	<u>9 237</u> \$

Lorsque la RADQ paie un dépôt d'argent en lieu et place d'une institution, il y a subrogation des droits du déposant contre l'institution et la RADQ réclame de cette dernière la somme ainsi payée et les intérêts y afférents.

6. Dépôts garantis

Les dépôts garantis au 30 avril 2001 s'élevaient à 53,1 milliards \$ (2000 : 51,3 milliards \$), dont 10,3 milliards \$ (2000 : 10,4 milliards \$) sont détenus par des sociétés de fiducie ou d'épargne constituées en corporation en vertu d'une loi fédérale pour lesquelles aucune prime n'est exigible.

En vertu d'un accord conclu avec la Société d'assurance-dépôts du Canada, celle-ci indemniserait et tiendrait quitte la RADQ de toute responsabilité résultant de quelque garantie par cette dernière de dépôts reçus par une société de fiducie ou une société d'épargne constituée en corporation en vertu d'une loi fédérale.

7. Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

Le coût de certains avantages sociaux défrayés à même les crédits de différents ministères et organismes du gouvernement n'est pas présenté dans l'état des revenus et dépenses et des bénéfices nets cumulés.

DONNÉES COMPARATIVES

Sommaire des résultats financiers

Au 31 décembre	2001	2000	1999	1998	1997
EXPLOITATION (en milliers de dollars)					
Revenus	26 478	25 891	19 732	23 754	20 661
Dépenses	848	818	681	712	380
BÉNÉFICE NET	25 630	25 073	19 051	23 042	20 281
BILAN (en milliers de dollars)					
Actif	232 844	207 222	182 077	163 055	139 969
Passif	1 382	1 390	1 318	1 348	1 303
AVOIR NET DU FONDS	231 462	205 832	180 759	161 707	138 666

Statistiques sur les institutions inscrites

Au 30 avril	2001	2000	1999	1998	1997
INSTITUTIONS INSCRITES (en nombre)					
Caisses d'épargne et de crédit	912	1 123	1 216	1 271	1 317
Sociétés de fiducie	29	29	26	25	24
Sociétés d'épargne	11	10	11	12	11
Total	952	1 162	1 253	1 308	1 352
DEPÔTS REÇUS (en milliers de dollars)					
Caisses d'épargne et de crédit	67 401 487	62 339 641	60 004 869	55 867 744	55 794 391
Sociétés de fiducie	8 183 755	7 921 783	7 666 350	8 199 471	9 470 416
Sociétés d'épargne	9 403 835	9 394 653	8 853 571	8 166 458	8 954 947
Total	84 989 077	79 656 077	76 524 790	72 233 673	74 219 754
DEPÔTS GARANTIS (en milliers de dollars)					
Caisses d'épargne et de crédit	39 754 684	37 872 395	36 774 644	36 292 971	36 621 961
Sociétés de fiducie	6 711 439	6 641 057	6 410 414	6 811 990	7 915 072
Sociétés d'épargne	6 677 766	6 799 845	6 621 833	6 270 263	6 958 012
Total	53 143 889	51 313 297	49 806 891	49 375 224	51 495 045
RATIO (en pourcentage)					
Croissance des dépôts totaux	6,7	4,1	5,9	-2,7	-4,3
Croissance des dépôts garantis	3,6	3,0	0,9	-4,1	-5,0
Dépôts garantis par rapport aux dépôts totaux	62,5	64,4	65,1	68,4	69,4

DONNÉES COMPARATIVES

Données historiques

(en milliers de dollars sauf indication contraire)

Année	Nombre d'institutions inscrites	Dépôts reçus au Québec *	Dépôts garantis par la RADQ *	Avoir net du fonds	Dépôts garantis sur les dépôts reçus %	Avoir net du fonds sur les dépôts garantis %
2001	858	84 989 076	53 143 887	231 462	62,5	0,436
2000	1 026	79 656 077	51 313 297	205 832	64,4	0,401
1999	1 200	76 524 790	49 806 891	180 759	65,1	0,363
1998	1 271	72 233 673	49 375 224	161 707	68,4	0,327
1997	1 327	74 219 754	51 495 045	138 666	69,4	0,269
1996	1 357	77 574 859	54 208 547	118 385	69,9	0,218
1995	1 369	78 083 087	54 712 564	85 552	70,1	0,156
1994	1 371	74 315 432	52 783 896	80 514	71,0	0,153
1993	1 376	74 845 405	53 709 873	138 270	71,8	0,257
1992	1 383	82 433 610	59 676 337	122 848	72,4	0,206
1991	1 387	80 260 821	57 942 055	97 778	72,2	0,169
1990	1 391	74 570 950	53 754 817	78 104	72,1	0,145
1989	1 400	67 913 549	48 251 166	54 847	71,1	0,114
1988	1 406	57 731 756	41 740 240	36 412	72,3	0,087
1987	1 422	48 048 681	35 048 557	21 635	72,9	0,062
1986	1 432	43 348 905	31 620 266	9 307	72,9	0,029
1985	1 445	38 393 698	28 470 628	4 843	74,2	0,017
1984	1 496	35 338 400	24 834 431	2 267	70,3	0,009
1983	1 536	27 748 635	20 035 100	5 133	72,2	0,026
1982	1 595	24 565 915	15 604 282	3 585	63,5	0,023
1981	1 610	20 707 861	13 515 648	1 143	65,3	0,008
1980	1 624	18 577 117	11 988 277	1 332	64,5	0,011
1979	1 630	15 465 104	10 283 312	1 935	66,5	0,019
1978	1 619	13 184 387	9 001 715	1 791	68,3	0,020
1977	1 619	11 330 724	7 810 789	1 648	68,9	0,021
1976	1 645	9 683 244	6 528 209	2 004	67,4	0,031
1975	1 658	8 000 946	5 886 644	1 889	73,6	0,032
1974	1 656	6 669 838	4 546 617	1 766	68,2	0,039
1973	1 630	6 425 000	4 140 000	1 633	64,4	0,039
1972	1 637	4 777 535	3 334 704	1 517	69,8	0,045

* Données tirées de la déclaration des dépôts assurés au 30 avril.

Le plafond des **dépôts garantis** est de 60 000 \$ depuis 1983. Il était de 20 000 \$ avant cette date.

Le **taux de prime** est de 1/15 de 1 % depuis 1987. Avant cette date, il était de 1/30 de 1 %.

Les données avant 1972 ne sont pas disponibles.

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2001

INDEX

COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS *	NOMBRE	PAGE
Caisse centrale Desjardins du Québec (La)	1	32
Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses caisses affiliées	815	32
Caisse non affiliée	1	42
SOCIÉTÉS DE FIDUCIE		
Sociétés de fiducie à charte du Québec	5	42
Sociétés de fiducie à charte d'une autre province	2	42
Sociétés de fiducie à charte fédérale	23	42
SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE		
Sociétés d'épargne à charte fédérale	11	43
TOTAL	858	

* Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les coopératives de services financiers, le 1^{er} juillet 2001, les mots « caisses d'épargne et de crédit » ont été remplacés par les mots « coopératives de services financiers ».

COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Caisse centrale Desjardins du Québec (La)

**Fédération des caisses Desjardins du Québec
et ses caisses affiliées**

Fédération des caisses Desjardins du Québec

Caisse d'économie des A.M.I.S. - S.I.M.A. Credit Union
Caisse d'économie Desjardins des Acieries (Ispat - Stelco)
Caisse populaire Desjardins d'Acton Vale
Caisse populaire d'Adamsville (La)
Caisse Desjardins Aéro

Caisse d'économie Desjardins de l'Aéronautique
(Île de Montréal)
Caisse d'économie Desjardins Affaires sociales
de Drummondville
Caisse populaire Desjardins des Affluents
Caisse populaire Desjardins d'Albanel
Caisse populaire Desjardins d'Albertville

Caisse populaire Desjardins Allard—Saint-Paul
Caisse populaire Desjardins d'Alma
Caisse d'économie Alpha
Caisse populaire Desjardins d'Amos
Caisse populaire Desjardins d'Amqui

Caisse populaire Desjardins de L'Ancienne-Lorette
Caisse populaire de l'Ange-Gardien (La)
Caisse d'économie Angus - Angus Credit Union
Caisse populaire Desjardins d'Anjou
Caisse populaire Desjardins de L'Annonciation

Caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière
Caisse populaire Desjardins de l'Anse-au Griffon
Caisse populaire Desjardins de L'Anse-Saint-Jean
Caisse Desjardins d'Arthabaska
Caisse populaire Desjardins d'Arvida—Kénogami

Caisse populaire Desjardins de l'Ascension-du-
Lac-Saint-Jean
Caisse populaire L'Assomption
Caisse populaire Desjardins de L'Assomption—
Notre-Dame—Saint-Simon
Caisse d'économie de l'Automobile
Caisse populaire de l'Avenir (La)

Caisse populaire Desjardins d'Aylmer
Caisse populaire Desjardins de Baie-Comeau
Caisse populaire Desjardins de la Baie-de-Gaspé

Caisse populaire Desjardins de Baie-des-Sables
Caisse d'économie de Baie St-Paul
Caisse populaire Desjardins du Bas-Saint-François
Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre
Caisse populaire Desjardins du Bassin-de-Chambly

Caisse populaire de Batiscan (La)
Caisse Desjardins de Béarn-Fabre-Lorrainville
Caisse populaire Desjardins de Beauce-Centre
Caisse populaire Desjardins de Beauceville
Caisse populaire Desjardins Beauharnois

Caisse populaire Desjardins de Beaujeu—Hemmingford
Caisse Desjardins de Beauport
Caisse populaire Desjardins de Beurivage
Caisse populaire Desjardins de Bécancour
Caisse populaire de Bedford

Caisse populaire Desjardins Bellevue de Québec
Caisse populaire Desjardins de Beloeil (La)
Caisse populaire Desjardins Belvédère
Caisse populaire Desjardins des Berges de La Baie
Caisse populaire Desjardins de Berthier-et-des-Îles

Caisse populaire de Berthier-sur-Mer (La)
Caisse populaire Desjardins du Bic
Caisse populaire Desjardins de Bienville
Caisse populaire Desjardins Blainville
Caisse populaire Desjardins de Blanc-Sablon

Caisse populaire Desjardins de Bois-des-Filion—
Lorraine
Caisse populaire de Bois-Franc (La)
Caisse populaire Bois-Franc de Saint-Laurent
Caisse populaire Desjardins de Boisbriand
Caisse populaire Boivin

Caisse populaire Desjardins de Bon-Conseil—
Saint-Brigitte
Caisse populaire Desjardins de Bonsecours
Caisse populaire Desjardins de Boucherville
Caisse populaire Desjardins Bourbonnière de Montréal
Caisse populaire Bourg-Joli

Caisse populaire Desjardins de Brandon
Caisse populaire Desjardins de Breakeyville
Caisse populaire Desjardins de Brossard
Caisse populaire Desjardins de Broughton
Caisse populaire Desjardins de Brownsburg

Caisse populaire de Cabano
Caisse populaire Desjardins de Cacouna

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2001

Caisse populaire Canadienne Italienne
Caisse d'économie Canipco - Canipco Credit Union
Caisse d'économie des Cantons
Caisse Desjardins des cantons unis de
Wendover-et-Simpson
Caisse populaire de Cap-des-Rosiers

Caisse Desjardins Cap-Martin de Charlevoix
Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge
Caisse populaire Desjardins de Cap-Saint-Ignace
Caisse populaire Desjardins de Cap-Santé
Caisse populaire Desjardins de la Capitale de l'érable

Caisse populaire Desjardins du Carrefour minier (L'Amiante)
Caisse populaire Desjardins Carrefours de Longueuil
Caisse populaire Desjardins Cartierville
Caisse populaire Desjardins des Cascades
Caisse populaire Desjardins de Causapscal

Caisse populaire Desjardins de Cavignac
Caisse populaire Desjardins du Centre d'Ahuntsic
Caisse populaire Desjardins du Centre de Bellechasse
Caisse populaire Desjardins du Centre de la Nouvelle-Beauce
Caisse populaire Desjardins Centre de Lotbinière

Caisse populaire Desjardins Centre du Bas-Richelieu
Caisse d'économie Desjardins du Centre du Québec
Caisse populaire Desjardins du Centre-est de l'Abitibi
Caisse populaire Desjardins Centre-est du Témiscamingue
Caisse d'économie Desjardins César

Caisse populaire Desjardins de Chambord
Caisse populaire de Champlain (La)
Caisse populaire Desjardins des Champs et des bois
Caisse populaire Desjardins de Chandler
Caisse populaire Desjardins Chapeau

Caisse populaire Desjardins de Charlemagne
Caisse populaire Desjardins Charles-LeMoine
Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg
Caisse populaire de Chartierville (La)
Caisse populaire de Châteaudun (La)

Caisse populaire Châteauguay
Caisse populaire Desjardins de la Chaudière
Caisse d'économie Desjardins de la Chaudière
- Chaudière Desjardins Credit Union (The)
Caisse populaire Desjardins de Chibougamau
Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi

Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi-Nord
Caisse Desjardins de Chomedey

Caisse populaire Desjardins du Christ-Roi (Joliette)
Caisse populaire Desjardins Christ-Roi de Châteauguay
Caisse Desjardins des Chutes Montmorency
Caisse populaire Desjardins Cité de Shawinigan
Caisse populaire de Clermont (La)

Caisse populaire Desjardins de Cloridorme
Caisse populaire Desjardins du Cœur-des-vallées
Caisse populaire Desjardins du Collège de Lévis (La)
Caisse populaire Contrecoeur
Caisse populaire Côte-des-Neiges

Caisse populaire Desjardins de Cowansville (La)
Caisse populaire Desjardins de Cranbourne (La)
Caisse Desjardins Crémazie de Montréal
Caisse d'économie Desjardins du Cuivre
Caisse d'économie Desjardins de la Culture

Caisse populaire Desjardins de Daveluyville
Caisse populaire Desjardins Des Grès
Caisse populaire Desjardins de Desbiens
Caisse d'économie Deux-Montagnes
Caisse populaire Desjardins des Deux Rives

Caisse populaire Desjardins de Dolbeau
Caisse populaire Desjardins Domaine Saint-Sulpice
Caisse populaire Desjardins de Donnacona
Caisse populaire de Dorion (La)
Caisse populaire Dorval-Pointe-Claire

Caisse populaire Desjardins de Dosquet
Caisse populaire Desjardins de Drummondville
Caisse populaire Desjardins de Duberger
Caisse populaire Desjardins de Dunham (La)
Caisse populaire Durham-Sud

Caisse populaire Desjardins Dusablé
Caisse populaire Duvernay
Caisse populaire Desjardins de East Angus
Caisse populaire Desjardins Éducation De La Jonquière
Caisse populaire Desjardins de l'Éducation-du-Saguenay

Caisse d'économie Desjardins Éduco
Caisse d'économie Émérillon
Caisse d'économie des Employés des Affaires Sociales
de Lanaudière
Caisse d'économie des employés de Bell Canada
Caisse d'économie des employés des Centres hospitaliers
(Ste-Justine - Lachine - Angrignon)

Caisse d'économie des Employés de C.I.P. « La Tuque »
(La)

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2001

Caisse d'économie Desjardins des employés du C.N.
- C.N. Employees Desjardins Credit Union
Caisse d'économie des Employés de Domglas Inc.
- Domglas Inc. Employees Credit Union
Caisse d'économie des Employés de Dominion Textile
Division Drummondville
Caisse d'économie des employés de Domtar
Caisse d'économie des employées et employés de Gaz
Métropolitain

Caisse d'économie Desjardins des employés H.M.R. - I.C.M.
Caisse d'économie des Employés de l'Hôpital de Chicoutimi
Caisse d'économie des employés des hôpitaux Sacré-Cœur de
Montréal et Notre-Dame de la Merci
Caisse d'économie Desjardins des employés d'Hydro-Québec
(secteurs Est, Nord et Ouest du Québec)
Caisse d'économie des Employés Labatt

Caisse d'économie Desjardins des employées et employés du
Ministère de la Défense nationale (Québec)
Caisse d'économie Desjardins des employés de Molson
Caisse d'économie Desjardins des employés municipaux de
Montréal
Caisse d'économie Desjardins des employés de la Raffinerie
Shell
Caisse d'économie des employés de Réseau santé
Richelieu-Yamaska

Caisse d'économie des employés de la S.T.C.U.M.
Caisse d'économie Desjardins des employés du Secteur
industriel (LaSalle)
Caisse d'économie des employés de la Société des alcools du
Québec
Caisse d'économie Desjardins des employés de Ville de Laval
Caisse populaire des Enseignants de Pascal-Taché (La)

Caisse d'économie Desjardins de l'Enseignements de l'Est du
Québec
Caisse populaire de l'Enseignement du Grand Portage
Caisse populaire Desjardins de L'Épiphanie
Caisse d'économie de l'Erable
Caisse populaire Desjardins Est du Haut-Saint-Laurent

Caisse populaire Desjardins d'Estcourt
Caisse populaire Desjardins de l'Estuaire (Charlevoix)
Caisse populaire Fabreville
Caisse populaire Desjardins de Farnham
Caisse populaire Desjardins de Fatima

Caisse d'économie des Faubourgs
Caisse Desjardins des Faubourgs de Montréal
Caisse populaire Desjardins Ferme-Neuve

Caisse d'économie Desjardins des Filons
Caisse Desjardins des fonctionnaires du Québec
Caisse populaire Desjardins de la Forêt enchantée
Caisse populaire Desjardins de Fort-Coulonges (La)
Caisse populaire de Frampton

Caisse populaire Desjardins de Gascons
Caisse populaire Desjardins de Gatineau
Caisse populaire de Gentilly
Caisse populaire Desjardins de Girardville
Caisse populaire Desjardins Gracefield

Caisse populaire Desjardins de Granby/Bromont
Caisse populaire Desjardins de Grand-Mère
Caisse populaire Desjardins de la Grande-Baie
Caisse populaire Desjardins des Grandes-Seigneuries
Caisse populaire Desjardins du Granit

Caisse d'économie du groupe Alcan (Arvida)
Caisse populaire Ham-Nord (La)
Caisse populaire Desjardins du Haut-Pays de la Neigette
Caisse populaire Desjardins du Haut Shawinigan
Caisse populaire Desjardins de la Haute-Beauce

Caisse populaire Desjardins de la Haute-Chaudière
Caisse populaire Desjardins de la Haute Matawinie
Caisse populaire Desjardins de la Haute-Yamaska
Caisse populaire Desjardins de Hauterive
Caisse Desjardins des Hautes-Gorges

Caisse populaire Desjardins des Hautes-Terres (L'Islet)
Caisse populaire Desjardins des Hauts-Reliefs
(Frontenac)
Caisse populaire Desjardins de Havre-aux-Maisons
Caisse populaire Desjardins de Havre-Saint-Pierre
Caisse populaire Desjardins d'Hébertville

Caisse populaire Desjardins d'Hébertville-Station
Caisse d'économie Henri-Bourassa
Caisse populaire Desjardins d'Henryville
Caisse populaire de Hérouxville
Caisse d'économie Hodelau

Caisse d'économie Honoré-Mercier
Caisse d'économie Hydro
Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres
Caisse populaire Desjardins de L'Île-aux-Grues
Caisse populaire Desjardins de L'Île-d'Orléans

Caisse Desjardins de l'Île de Hull
Caisse populaire Desjardins Ile-des-Sœurs
Caisse populaire de L'Île-Perrot

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2001

Caisse populaire Desjardins Immaculée-Conception
Caisse d'économie des Imprimeurs - Printers Credit Union
Caisse populaire Desjardins de l'Industrie
Caisse populaire Desjardins de L'Isle-Verte
Caisse populaire Jacques-Cartier (La)

Caisse Desjardins Jacques-Cartier de Longueuil
Caisse populaire Jean-Talon
Caisse populaire Desjardins de Johnville
Caisse populaire Desjardins de Joliette
Caisse populaire Desjardins de Jonquière

Caisse populaire Kahnawake
Caisse populaire de Kamouraska (La)
Caisse populaire Desjardins de Kennebec
Caisse populaire Desjardins Kiamika
Caisse populaire Desjardins de Kildare

Caisse populaire de Kingsey Falls (La)
Caisse populaire Desjardins de L'Islet
Caisse populaire Desjardins de La Chevrotière
Caisse populaire Desjardins de La Doré
Caisse populaire Desjardins de La Haute-Gaspésie

Caisse populaire Desjardins de La Malbaie
Caisse populaire La Patrie
Caisse populaire Desjardins La porte des Anciens-Maires
Caisse populaire de La Prairie
Caisse populaire La Présentation

Caisse populaire Desjardins de La Rivière Trois-Pistoles
Caisse populaire Desjardins La Sablière
Caisse populaire Desjardins de La Sarre
Caisse populaire Desjardins La Source (Enseignement
Québec-Montmorency)
Caisse populaire de La Tabatière (La)

Caisse populaire La Tuque
Caisse populaire Desjardins de Labelle
Caisse populaire Desjardins de Lac-à-la-Croix
Caisse populaire de Lac-à-la-Tortue
Caisse populaire Desjardins de Lac-au-Saumon

Caisse populaire Desjardins du Lac-Aylmer
Caisse populaire Desjardins de Lac Bouchette
Caisse Desjardins du Lac des Nations de Sherbrooke
Caisse populaire Desjardins Lac-des-Écorces
Caisse populaire Desjardins de Lac-Etchemin

Caisse populaire Desjardins du Lac-Memphrémagog
Caisse populaire Desjardins de Lac Mistassini
- Mistassini Lake Caisse populaire Desjardins

Caisse populaire Desjardins Lac-Nominingue
Caisse populaire Desjardins de Lac-Saint-Charles
Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre
Caisse populaire Lachute
Caisse populaire de Laflèche (La)

Caisse d'économie de Lanaudière
Caisse populaire Desjardins de Lanoraie
Caisse populaire Desjardins de LaSalle
Caisse populaire Desjardins de Laterrière
Caisse d'économie Laurentide

Caisse populaire Desjardins des Laurentides
Caisse d'économie Laurentienne
Caisse populaire Desjardins de Lauzon
Caisse Desjardins de Laval-des-Rapides
Caisse populaire Desjardins de Lavaltrie

Caisse populaire Desjardins Laviolette
Caisse populaire Desjardins Le Manoir
Caisse populaire Desjardins de Lebel-sur-Quévillon
Caisse populaire Desjardins de Les Boules et
Métis-sur-Mer
Caisse populaire Desjardins Les Boulevards

Caisse d'économie Desjardins Les Distillateurs unis du
Canada inc.
Caisse populaire Desjardins de Les Écureuils
Caisse populaire Les Grands Boulevards
Caisse populaire Desjardins de Les Hauteurs
Caisse populaire Desjardins de Les Méchins

Caisse populaire Desjardins de Lévis
Caisse populaire Desjardins de Lévrard
Caisse populaire Desjardins de Limoilou
Caisse populaire Desjardins du Littoral de Bellechasse
Caisse populaire Desjardins du Littoral gaspésien

Caisse d'économie des Lituanien de Montréal "Litas"
- Montreal Lithuanian Credit Union "Litas"
Caisse populaire Longue-Pointe
Caisse populaire de Longueuil (La)
Caisse populaire Desjardins de Loretteville
Caisse d'économie Louis Hippolyte Lafontaine

Caisse populaire Desjardins de Louiseville
Caisse populaire Desjardins de Lourdes
Caisse populaire Desjardins de Lyster/Inverness/
Val-Alain
Caisse populaire Desjardins de la Maison de
Radio-Canada
Caisse Desjardins Maisonneuve-Viauville de Montréal

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2001

Caisse Desjardins de Maizerets
Caisse populaire Desjardins Maniwaki
Caisse populaire de Manseau (La)
Caisse populaire Desjardins de Maria
Caisse d'économie Desjardins Marie-Victorin

Caisse populaire Desjardins de Marieville (La)
Caisse Desjardins du Marigot de Laval
Caisse populaire Desjardins de Masham-Luskville
Caisse populaire de Maskinongé (La)
Caisse populaire Desjardins de Matane

Caisse d'économie Mazeppa - Mazeppa Credit Union
Caisse d'économie Desjardins McCormick
Caisse populaire Desjardins Mer et montagnes
Caisse populaire Desjardins de Mercier—Saint-Isidore
Caisse populaire Desjardins de Métabetchouan

Caisse d'économie des Métallos (Atlas - Norco brass)
Caisse populaire Desjardins des Métaux blancs
Caisse populaire Desjardins de Milot
Caisse populaire Desjardins de Mingan—Anticosti
Caisse populaire Desjardins Mirabel

Caisse populaire Desjardins de Mistassini
Caisse populaire Mistral
Caisse populaire Desjardins de la Mitis
Caisse populaire Desjardins des Moissons
Caisse populaire Desjardins du Mont-Bellevue de Sherbrooke

Caisse Desjardins Mont-Bleu
Caisse populaire Desjardins de Mont-Joli
Caisse populaire Desjardins Mont-Laurier
Caisse populaire Desjardins du Mont-Royal
Caisse populaire Desjardins du Mont-Saint-Bruno

Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne
Caisse populaire Mont-St-Hilaire
Caisse populaire Desjardins de Mont-Tremblant
Caisse populaire Desjardins de Montcalm
Caisse populaire Desjardins de Montmagny

Caisse populaire Desjardins des Monts de Bellechasse
Caisse populaire Desjardins des Monts et rivières
Caisse populaire Desjardins du Moulin des Mères
Caisse populaire Desjardins des Moulins et du Vieux-Nord
Caisse populaire Desjardins de la MRC de Rouyn-Noranda

Caisse d'économie Desjardins Multi-Co
Caisse populaire Desjardins de Nantes
Caisse populaire Desjardins de Natashquan
Caisse populaire Desjardins de Nazareth

Caisse populaire Desjardins de Neuville
Caisse populaire Desjardins de New Richmond
Caisse populaire Desjardins de Newport
Caisse populaire Desjardins Nicolas-Juchereau
Caisse populaire Desjardins de Nicolet

Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce
Caisse populaire Desjardins du Nord du Lac-Abitibi
Caisse populaire Desjardins du Nord-Ouest du
Témiscamingue
Caisse populaire Desjardins de Normandin—
Saint-Thomas
Caisse populaire de Normanville (La)

Caisse d'économie Northern - Northern Credit Union
Caisse populaire Notre-Dame Auxiliatrice
Caisse populaire Notre-Dame de Bellerive
Caisse populaire de Notre-Dame de Fatima (La)
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-de-Grâce

Caisse populaire de Notre-Dame de Ham (La)
Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-de-la-Garde
de Verdun
Caisse populaire Notre-Dame de la Merci de Montréal
Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-de-Lourdes
de Verdun
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-de-Portneuf

Caisse populaire Notre-Dame de Stanbridge (La)
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame des Bois
Caisse populaire de Notre-Dame des Trois-Rivières (La)
Caisse populaire de Notre-Dame-du-Chemin
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-du-Lac

Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-du-Laus
(La)
Caisse populaire de Notre-Dame du Mont-Carmel
(Champlain) (La)
Caisse populaire Desjardins du Nouveau-Rosemont
Caisse populaire Desjardins de la Nouvelle-Acadie
Caisse populaire d'Oka (La)

Caisse d'économie Desjardins de l'Or Blanc
Caisse Desjardins L'Orée-des-Bois de Laval
Caisse populaire Desjardins de la Ouareau
Caisse Desjardins de l'Ouest de Laval
Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de Longueuil

Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de Montréal-Nord
Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de Villaray
Caisse populaire Desjardins d'Outremont
Caisse populaire Papineau

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2001

Caisse populaire Desjardins du Parc régional des Appalaches	Caisse populaire Desjardins du Quartier-Latin de Montréal
Caisse Desjardins du Parc Sir-G.-É.-Cartier de Montréal	Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents
Caisse populaire de Parent	Caisse populaire Desjardins de Québec
Caisse populaire Desjardins de Paspébiac	Caisse populaire Québec-Est
Caisse populaire Desjardins des Pays-d'en-Haut	Caisse populaire Desjardins de Racine
Caisse populaire Desjardins de Pentecôte (La)	Caisse populaire de Ragueneau (La)
Caisse populaire Desjardins de Péribonka	Caisse d'économie du Rail - Rail Credit Union
Caisse d'économie Desjardins du personnel du CHUM	Caisse populaire Desjardins des Ramées
Caisse d'économie Desjardins du personnel municipal (Québec)	Caisse populaire Desjardins de Repentigny
Caisse populaire Desjardins de Petit Saguenay	Caisse d'économie Desjardins Reynolds - Hydro (Baie-Comeau)
Caisse populaire Desjardins du Petit-Pré	Caisse populaire Desjardins de Richelieu—Saint-Mathias
Caisse populaire Desjardins de la Petite-Nation	Caisse populaire Desjardins de Richmond
Caisse populaire Desjardins de la Petite-Patrie	Caisse populaire Desjardins Rigaud
Caisse populaire Desjardins Pierre-de-Coubertin	Caisse populaire Desjardins de Rimouski
Caisse populaire Desjardins Pierre-De Saurel	Caisse populaire Desjardins du Rivage et des Monts
Caisse populaire Desjardins de Pintendre (La)	Caisse populaire Desjardins de la Rive de Montréal-Nord
Caisse populaire de Piopolis (La)	Caisse populaire Riviera
Caisse populaire Place Desjardins (La)	Caisse populaire Desjardins de Rivière-au-Renard
Caisse populaire Desjardins du Plateau des Appalaches	Caisse populaire Desjardins de Rivière-au-Tonnerre (La)
Caisse populaire Desjardins des Plateaux de Sherbrooke	Caisse Desjardins Rivière Blanche
Caisse populaire Desjardins de Pointe-aux-Trembles	Caisse populaire Desjardins de Rivière-Bleue
Caisse populaire Desjardins de Pointe-Bleue	Caisse populaire de Rivière-des-Prairies
Caisse populaire Desjardins de la Pointe-de-Sainte-Foy	Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Chêne (Lotbinière)
Caisse populaire Pointe-Gatineau	Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup
Caisse populaire Desjardins Pointe-Platon de Lotbinière	Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud
Caisse populaire Desjardins de la Pointe-Saint-Charles et de Verdun	Caisse populaire Desjardins Rivière Eaton
Caisse d'économie Desjardins des policiers et policières de Montréal	Caisse populaire Desjardins de Rivière-Éternité
Caisse d'économie Polonaise du Québec	Caisse populaire Desjardins de la Rivière Noire
- Polish Credit Union of Quebec	Caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle
Caisse d'économie des Pompiers de Montréal (La)	Caisse populaire Desjardins de Rivière-Portneuf
Caisse populaire Desjardins de Pont-Rouge	Caisse populaire Desjardins des Rivières
Caisse populaire Desjardins de Port-Alfred	Caisse populaire Desjardins des Rivières Boyer et Etchemin
Caisse populaire Desjardins de Port-Cartier	Caisse populaire Desjardins de Roberval
Caisse populaire Desjardins du Portage	Caisse populaire Desjardins Rocamadour
Caisse populaire de Portneuf (La)	Caisse populaire de Rock Forest
Caisse d'économie des Portugais de Montréal	Caisse populaire Desjardins de Rosemont
Caisse populaire de Précieux-Sang (La)	Caisse populaire de Rougemont (La)
Caisse populaire Desjardins Préfontaine—Hochelaga	Caisse populaire Desjardins Roussillon
Caisse populaire de Princeville (La)	Caisse populaire Desjardins de Royal-Roussillon
Caisse populaire Desjardins Provost de Lachine	Caisse populaire Desjardins du Royaume de l'érable
Caisse populaire Desjardins du Quartier-Chinois	

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2001

Caisse populaire Desjardins du Saguenay—Saint-Laurent
Caisse populaire Desjardins du Sault-au-Récollet
Caisse populaire Desjardins du Sault-Saint-Louis
Caisse populaire Desjardins de Sayabec
Caisse populaire Desjardins de la Seigneurie des Grondines

Caisse populaire Desjardins des Seigneuries de Soulanges
Caisse populaire Desjardins de Senneterre
Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes
Caisse d'économie Desjardins de Sept-Iles
Caisse populaire Desjardins de Sept-Iles (La)

Caisse d'économie Shawinigan
Caisse populaire Desjardins de Sherbrooke-Est
Caisse populaire Desjardins Sieur-d'Iberville
Caisse Desjardins de Sillery
Caisse populaire des Sources

Caisse populaire Desjardins de St-Adalbert (La)
Caisse populaire de St-Adelphe (La)
Caisse populaire Desjardins Saint-Adolphe de Dudswell
Caisse populaire Desjardins de Saint-Agapit
Caisse populaire St-Albert

Caisse populaire Desjardins de Saint-Alexandre
Caisse populaire Desjardins de Saint-Alexis
Caisse populaire de St-Alexis des Monts (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Alphonse/Sainte-Béatrix
Caisse populaire Desjardins St-Amable

Caisse populaire Saint-Ambroise
Caisse populaire Desjardins de Saint-Ambroise—Bégin
Caisse populaire Desjardins de Saint-Anaclet
Caisse populaire de Saint-André (La)
Caisse populaire Desjardins Saint-André d'Argenteuil

Caisse populaire Desjardins de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean
Caisse populaire Saint-André-Apôtre
Caisse populaire Saint-Antoine-des-Laurentides
Caisse populaire de St-Antoine-Abbé (La)
Caisse populaire de St-Antoine-sur-Richelieu (La)

Caisse populaire Desjardins de Saint-Antonin
Caisse populaire Desjardins de Saint-Apollinaire et de Tilly
Caisse populaire de St-Arsène (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin Dalmas
Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures

Caisse populaire de Saint-Barnabé Nord (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Barnabé-Sud (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Basile

Caisse populaire Desjardins de Saint-Bernard
Caisse populaire Desjardins de St-Bernard-de-Michaudville (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Bernardin
Caisse populaire St-Bonaventure de Montréal (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Boniface-de-Shawinigan

Caisse populaire Desjardins de Saint-Bruno-du-Lac-Saint-Jean
Caisse populaire Desjardins de Saint-Camille
Caisse populaire de St-Camille (La)
Caisse populaire Saint-Camille de Montréal-Nord
Caisse populaire de St-Célestin (La)

Caisse populaire Desjardins de Saint-Césaire
Caisse populaire de St-Charles (La)
Caisse populaire de St-Charles sur Richelieu (La)
Caisse populaire de St-Claude (La)
Caisse populaire de Saint-Claude

Caisse populaire Desjardins de Saint-Clément
Caisse populaire Desjardins Saint-Cœur-de-Marie
Caisse populaire Desjardins de St-Cyprien (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Cyprien
Caisse populaire Desjardins de Saint-Damase (La)

Caisse populaire de St-David d'Yamaska (La)
Caisse populaire de St-Denis sur Richelieu (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Dominique
Caisse populaire de St-Dominique de Bagot (La)
Caisse populaire de St-Donat

Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montcalm
Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montréal
Caisse populaire Desjardins de Saint-Edmond
Caisse populaire de St-Edmond de Drummond
Caisse populaire Desjardins de Saint-Éleuthère

Caisse populaire de St-Elie d'Orford (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Éloi
Caisse populaire Desjardins de Saint-Épiphanie
Caisse populaire du Saint-Esprit (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Eugène d'Argenteuil

Caisse populaire de St-Eugène de Grantham (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Eusèbe
Caisse populaire Desjardins de Saint-Eustache/Deux-Montagnes
Caisse populaire Desjardins de Saint-Fabien
Caisse populaire Desjardins Saint-Faustin

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2001

Caisse populaire Desjardins de Saint-Félicien
Caisse populaire Desjardins de Saint-Félix-d'Otis
Caisse populaire de St-Félix de Kingsey (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Félix-de-Valois
Caisse populaire de Saint-Fortunat

Caisse populaire Desjardins de la Saint-François
Caisse populaire St-François (Laval) (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-François d'Assise (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-François-de-Sales
Caisse populaire Desjardins de Saint-François-Xavier

Caisse populaire Saint-Frédéric - La Poudrière
Caisse Desjardins de Saint-Frédéric-Tring
Caisse populaire Desjardins de Saint-Gabriel
Caisse populaire Desjardins de Saint-Gédéon
Caisse populaire Desjardins de Saint-Georges (Beauce)

Caisse populaire Desjardins Saint-Georges de Windsor (La)
Caisse populaire de St-Gérard des Laurentides (La)
Caisse populaire Saint-Germain de Grantham
Caisse Desjardins de Saint-Gilles
Caisse populaire Desjardins de Saint-Godefroi

Caisse populaire de St-Grégoire (La)
Caisse populaire Desjardins Saint-Henri
Caisse populaire Desjardins de Saint-Hilarion
Caisse populaire de St-Honoré de Shenley (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Honoré—Falardeau

Caisse populaire Desjardins de Saint-Hubert
Caisse populaire Desjardins Saint-Hubert
Caisse populaire de St-Hubert de Audet (La)
Caisse populaire de Saint-Hyacinthe
Caisse populaire de St-Ignace-de-Stanbridge (La)

Caisse populaire Desjardins de Saint-Isidore-de-Clifton
Caisse populaire Saint-Janvier
Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste de Rouville (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Jean-de-Dieu
Caisse populaire Desjardins Saint-Jean-de-la-Croix

Caisse populaire Desjardins de St-Jean-de-Matha
Caisse populaire de St-Jean des Piles (La)
Caisse populaire Saint-Jean-Berchmans
Caisse populaire de St-Jean Bosco (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Jean-sur-Richelieu

Caisse populaire Desjardins Saint-Jean-Vianney
Caisse populaire Desjardins Saint-Jérôme
Caisse populaire Saint-Joseph-de-Bordeaux
Caisse populaire St-Joseph de Hull

Caisse populaire de St-Joseph de Québec (La)
Caisse populaire de St-Jude (La)
Caisse populaire de St-Just, Montmagny (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Juste-du-Lac
Caisse populaire de St-Justin (La)

Caisse populaire Saint-Justin de Montréal
Caisse populaire Desjardins de Saint-Laurent (La)
Caisse populaire Desjardins de St-Lazare (La)
Caisse populaire de Saint-Lazare du Cap de la Madeleine (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Léon

Caisse populaire de St-Léon-le-Grand (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Léonard
Caisse populaire de St-Léonard d'Aston
Caisse populaire de Saint-Liboire (La)
Caisse populaire Saint-Louis-de-France

Caisse populaire St-Louis de France
Caisse populaire Desjardins de Saint-Louis-de-France (Sainte-Foy)
Caisse populaire de St-Louis de Lotbinière (La)
Caisse populaire Saint-Luc
Caisse d'économie St-Luc - St-Luc Credit Union

Caisse populaire Desjardins de Saint-Luc
Caisse populaire de Saint-Luc-de-Vincennes
Caisse populaire de St-Ludger de Frontenac (La)
Caisse populaire de St-Magloire (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Malo

Caisse populaire de St-Malo (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Marc-du-Lac-Long
Caisse populaire de St-Marc-sur-Richelieu (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Martin
Caisse populaire St-Martin de Laval

Caisse populaire Saint-Mathieu
Caisse populaire de Saint-Mathieu
Caisse populaire de Saint-Mathieu-du-Parc
Caisse populaire Desjardins de Saint-Maurice
Caisse populaire de St-Maurice (La)

Caisse populaire Desjardins de Saint-Modeste
Caisse populaire Desjardins de Saint-Moïse et de Saint-Noël
Caisse populaire Desjardins de Saint-Narcisse
Caisse populaire de St-Narcisse (La)
Caisse populaire de St-Nazaire d'Acton (La)

Caisse populaire Desjardins de St-Nicolas (La)

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2001

Caisse populaire St-Noël Chabanel (Laval) (La)
Caisse populaire de Saint-Odilon (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Pascal
Caisse populaire Desjardins de St-Paul d'Abbotsford (La)
Caisse populaire St-Paul-l'Ermitte

Caisse Desjardins de Saint-Paulin
Caisse populaire de St-Philémon de Stoke (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Pie-de-Bagot (La)
Caisse populaire de St-Pierre les Becquets
Caisse populaire Desjardins Saint-Pierre-Apôtre de Longueuil

Caisse populaire Desjardins de Saint-Prime
Caisse populaire de St-Prosper de Champlain (La)
Caisse populaire Desjardins Saint-Raphaël de Bury
Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond
Caisse populaire St-Raymond de Hull (La)

Caisse populaire Desjardins de Saint-Rédempteur
Caisse populaire Desjardins de Saint-Robert-de-Rimouski
Caisse populaire Desjardins de St-Roch-de-L'Achigan
Caisse populaire de Saint-Rodrigue
Caisse populaire Desjardins de St-Romuald

Caisse populaire de St-Sacrement des Trois-Rivières (La)
Caisse Desjardins de Saint-Sauveur
Caisse populaire Desjardins de Saint-Sauveur-des-Monts
Caisse Desjardins de Saint-Sébastien d'Iberville
Caisse populaire Desjardins de Saint-Séverin

Caisse populaire de Saint-Séverin de Proulxville (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Simon
Caisse populaire Desjardins Saint-Simon-Apôtre de Montréal
Caisse populaire de St-Stanislas de Champlain (La)
Caisse populaire Saint-Stanislas de Montréal

Caisse populaire Desjardins Saint-Sylvain de Laval
Caisse populaire de St-Sylvère (La)
Caisse populaire de St-Théodore d'Acton (La)
Caisse populaire Desjardins de St-Thomas
Caisse populaire Desjardins de Saint-Thomas d'Aquin (La)

Caisse populaire Saint-Timothée
Caisse populaire de St-Tite
Caisse populaire Desjardins de Saint-Ulric
Caisse populaire de St-Urbain 1er (La)
Caisse populaire St-Valère (La)

Caisse populaire Desjardins de Saint-Valérien
Caisse populaire Desjardins de Saint-Vianney
Caisse populaire Desjardins St-Victor de Montréal
Caisse populaire Desjardins Saint-Vincent-de-Paul

Caisse populaire de St-Wenceslas (La)
Caisse populaire Desjardins de Saint-Yves
Caisse populaire Saint-Zacharie
Caisse populaire Desjardins de Stanstead
Caisse populaire de Ste-Agathe de Lotbinière (La)

Caisse populaire Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts
Caisse populaire de Ste-Agnès de Lac Mégantic (La)
Caisse populaire de Ste-Angèle-de-Laval (La)
Caisse populaire de Ste-Anne de la Pérade (La)
Caisse populaire de Ste-Anne de la Rochelle

Caisse populaire Desjardins Sainte-Anne-des-Plaines
Caisse populaire Desjardins de Ste-Anne du Lac (La)
Caisse populaire Desjardins Sainte-Bernadette
Caisse populaire Sainte-Catherine (La)
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Catherine-de-Hatley

Caisse populaire de Ste-Cécile de Frontenac (La)
Caisse populaire Sainte-Cécile de Salaberry
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Claire
Caisse populaire de Ste-Clotilde de Horton (La)
Caisse populaire Desjardins de Ste-Élisabeth

Caisse populaire Ste-Famille du Cap
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Félicité
Caisse populaire de Ste-Flore
Caisse Desjardins de Sainte-Foy
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Françoise

Caisse populaire Desjardins de Ste-Geneviève (La)
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Geneviève de Pierrefonds
Caisse populaire de Ste-Gertrude
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Hedwidge
Caisse populaire de Ste-Hélène-de-Bagot (La)

Caisse populaire de Ste-Hénédine (La)
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Jeanne-d'Arc-de-Roberval
Caisse populaire Desjardins Sainte-Julie
Caisse populaire Desjardins de Ste-Julienne
Caisse populaire de Ste-Justine (La)

Caisse populaire Desjardins de Sainte-Louise
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Luce - Luceville
Caisse populaire de Ste-Madeleine (La)
Caisse populaire de Ste-Madeleine (La)
Caisse populaire Sainte-Marcelle

Caisse populaire Desjardins de Sainte-Marguerite

INSTITUTIONS INSCRITES AU 31 DÉCEMBRE 2001

Caisse populaire Desjardins de Ste-Marguerite (Compton) (La)	Caisse populaire Desjardins de Trois-Saumons
Caisse populaire Ste-Marguerite de Trois-Rivières	Caisse populaire Desjardins des Trois-Vallées
Caisse populaire Desjardins Sainte-Maria-Goretti de Beloeil	Caisse populaire Ukrainienne de Montréal (La)
Caisse populaire Desjardins Sainte-Martine	Caisse d'économie Ukrainienne nationale de Montréal - Ukrainian National Montreal Credit Union
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Monique-du-Lac-Saint-Jean	Caisse populaire Desjardins de l'Université Laval
Caisse populaire Desjardins de Ste-Odile	Caisse populaire Desjardins Val-Barrette
Caisse populaire de Sainte-Odile de Montréal (La)	Caisse Desjardins de Val-Bélair
Caisse populaire Sainte-Paule	Caisse populaire Desjardins de Val-Brillant
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Rita	Caisse populaire Val-Mauricie
Caisse populaire de Ste-Rosalie (Bagot) (La)	Caisse populaire Desjardins de Valcourt
Caisse populaire Desjardins Sainte-Rose de Laval	Caisse d'économie de la Vallée de l'Amiante
Caisse Desjardins de Sainte-Rose-de-Watford	Caisse populaire Desjardins de la Vallée de l'Etchemin
Caisse populaire Desjardins de Ste-Sabine (La)	Caisse populaire Desjardins de la Vallée de l'Or
Caisse populaire Desjardins Sainte-Scholastique	Caisse populaire Desjardins de la Vallée des lacs
Caisse populaire de Ste-Thècle (La)	Caisse populaire Desjardins de la Vallée du Gouffre
Caisse populaire Sainte-Thérèse-de-Blainville	Caisse populaire Desjardins de la Vallée maskoutaine
Caisse populaire de Ste-Ursule (La)	Caisse populaire Desjardins de Vallée-Jonction
Caisse populaire Desjardins Sainte-Véronique	Caisse populaire Desjardins du Vallon
Caisse d'économie Desjardins Strathcona	Caisse populaire Desjardins de Varennes
- Strathcona Desjardins Credit Union	Caisse populaire de Vaudreuil (La)
Caisse populaire Desjardins du Sud de l'Abitibi-Ouest	Caisse populaire de Verchères (La)
Caisse populaire Desjardins du Sud de L'Islet	Caisse populaire de Verdun (La)
Caisse populaire Desjardins de Sully	Caisse populaire Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie
Caisse d'économie Desjardins Sûreté du Québec	Caisse populaire Desjardins de Victoriaville
Caisse populaire Desjardins du Suroît-Sud	Caisse d'économie Desjardins des Vieilles Forges
Caisse populaire Desjardins de Sutton (La)	Caisse Desjardins Vieux canal de Salaberry-de-Valleyfield
Caisse populaire Desjardins de Taillon	Caisse Desjardins du Vieux-Moulin (Beauport)
Caisse d'économie Téléglobe	Caisse populaire Desjardins du Vieux-Rosemont
Caisse populaire Desjardins de Témiscaming	Caisse populaire Desjardins du Village Huron
Caisse populaire Desjardins Terrebonne	Caisse populaire de la Ville de Shawinigan-Sud (La)
Caisse populaire Desjardins de Tête-à-la-Baleine	Caisse populaire Ville-Émard
Caisse populaire Desjardins de Tétreaultville	Caisse populaire Villeray
Caisse populaire Desjardins de Thetford Mines	Caisse populaire Desjardins de Vimont—Auteuil
Caisse populaire Desjardins de Tracadieche	Caisse Desjardins de Warwick
Caisse d'économie Desjardins des Travailleuses et Travailleurs (Québec)	Caisse populaire Desjardins de Waswanipi
Caisse d'économie des Travailleurs d'Alma	Caisse populaire de Waterloo (La)
Caisse d'économie des travailleurs de l'Outaouais	Caisse populaire Desjardins de Weedon
Caisse d'économie des Travailleurs de Port-Cartier	Caisse populaire de Wickham
Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs	Caisse populaire Desjardins de Windsor
Caisse populaire Desjardins de Trois-Pistoles	Caisse populaire Desjardins de Woburn
Caisse Desjardins de Trois-Rivières	Caisse populaire Desjardins de Wotton
	Caisse populaire Desjardins de Yamachiche/Saint-Sévère

Caisse non affiliée

CAISSE DES MUTUELLISTES Épargne et Crédit

SOCIÉTÉS DE FIDUCIE

Sociétés de fiducie à charte du Québec

Fiducie Desjardins Inc.

- Desjardins Trust Inc.

L'Industrielle-Alliance Compagnie de Fiducie

- Industrial-Alliance Trust Company

Promutuel Capital, société de fiducie inc.

- Promutuel Capital Trust Company inc.

Trust Banque Nationale Inc.

- National Bank Trust Inc.

Trust La Laurentienne du Canada Inc.

- Laurentian Trust of Canada Inc.

Sociétés de fiducie à charte d'une autre province

Compagnie de fiducie du Groupe Investors Ltée (La)

- Investors Group Trust Co. Ltd

Compagnie de Fiducie, M.R.S.

- M.R.S. Trust Company

Sociétés de fiducie à charte fédérale

B2B Trust

Compagnie Maple Trust

- Maple Trust Company

Compagnie Montréal Trust

- Montreal Trust Company

Compagnie Montréal Trust du Canada

- Montreal Trust Company of Canada

Compagnie Trust CIBC

- CIBC Trust Corporation

Compagnie Trust CIBC Mellon

- CIBC Mellon Trust Company

Compagnie Trust National

- National Trust Company

Compagnie Trust Royal

- Royal Trust Company (The)

Fiducie de la Financière Sun Life inc.
- Sun Life Financial Trust Inc.

Fiducie Trimark
- Trimark Trust

Société Canada Trust (La)
- Canada Trust Company (The)

Société de Fiducie Banque de Montréal
- Trust Company of Bank of Montreal (The)

Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse (La)
- Bank of Nova Scotia Trust Company (The)

Société de Fiducie Clarica
- Clarica Trust Company

Société de fiducie Computershare du Canada
- Computershare Trust Company of Canada

Société de fiducie de la London Life (La)
- Trust Company of London Life (The)

Société de fiducie HSBC (Canada)
- HSBC Trust Company (Canada)

Société de fiducie Natcan
- Natcan Trust Company

Société de fiducie privée MD
- MD Private Trust Company

Société de fiducie Standard Life
- Standard Life Trust Company

Société de Trust Household (La)
- Household Trust Company

Trust BLC
- LBC Trust

UBS Trust (Canada)

SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE

Sociétés d'épargne à charte fédérale

Hypothèques CIBC Inc.
- CIBC Mortgages Inc.

Hypothèques Trustco Canada
- Canada Trustco Mortgage Company

Services Hypothécaires CIBC Inc.

Société de Prêt First Data, Canada
- First Data Loan Company, Canada

Société d'hypothèques CIBC (La)
- CIBC Mortgage Corporation

Société d'Hypothèques de la Banque Royale
- Royal Bank Mortgage Corporation

Société d'hypothèques TD (La)
- TD Mortgage Corporation

Société d'Hypothèques Victoria et Grey
- Victoria and Grey Mortgage Corporation

Société Hypothécaire Banque de Montréal
- Bank of Montreal Mortgage Corporation

Société hypothécaire HSBC (Canada)
- HSBC Mortgage Corporation (Canada)

Société hypothécaire Scotia
- Scotia Mortgage Corporation

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS PUBLICS

DE LA

RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC

Ce code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec a été adopté le 28 mai 1999 conformément aux dispositions du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*. (Décret 824-98 du 17 juin 1998)

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE 46

CHAPITRE UN

DISPOSITIONS GÉNÉRALES 46

- *Définitions*
- *Champ d'application*
- *Membres du conseil*
- *Titulaires de charges administratives*
- *En sus de la législation*
- *Divulgence des intérêts détenus*
- *Principes d'éthique et règles de déontologie*
- *Mission*
- *Valeurs d'organisation*
- *Principes généraux de gestion*

CHAPITRE DEUX

INTÉRÊTS DANS UNE INSTITUTION INSCRITE 47

- *Dépôts*
- *Emprunts*
- *Capital- actions*
- *Offre d'emploi*
- *Autres activités*

CHAPITRE TROIS

CADEAUX ET MARQUES D'HOSPITALITÉ 48

CHAPITRE QUATRE

DEVOIRS ET OBLIGATIONS 48

- *Mesures de protection de l'information confidentielle*
- *Respect de l'image*
- *Inspection*

CHAPITRE CINQ

APRÈS-MANDAT 48

- *Traitement de faveur*
- *Biens de la Régie*

PRÉAMBULE

La Régie de l'assurance-dépôts du Québec est sensible au fait de maintenir des critères élevés à l'égard du comportement de toute personne engagée dans ses activités. C'est pourquoi la Régie se dote d'un code d'éthique et de déontologie qui, avec les dispositions législatives et réglementaires applicables, constituent des exigences à respecter par ses administrateurs publics, soit les membres de son conseil d'administration et les titulaires de charges administratives prévues par la loi. Ainsi, le présent code d'éthique et de déontologie ne constitue pas un substitut à toutes autres dispositions autrement applicables.

CHAPITRE I

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Définitions

1. Dans le présent code d'éthique et de déontologie, à moins que le contexte ne s'y oppose, les expressions suivantes signifient :

1° « **administrateur public** » : un membre du Conseil ainsi qu'un titulaire de charges administratives de la Régie ;

2° « **Conseil** » : le conseil d'administration de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ;

3° « **institution** » :

a) une société de fiducie au sens de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., chapitre S-29.01) ;

b) une société d'épargne au sens de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* ;

c) une caisse d'épargne et de crédit régie par la *Loi sur les caisses d'épargne et de crédit* (L.R.Q., chapitre C-4.1) ;

d) une fédération de caisses d'épargne et de crédit ;

e) la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec ;

f) la Caisse centrale Desjardins du Québec.

4° « **institution inscrite** » : une institution titulaire d'un permis délivré par la Régie ;

5° « **loi** » : la *Loi sur l'assurance-dépôts* (L.R.Q., chapitre A-26) ;

6° « **Régie** » : la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Champ d'application

2. Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique aux administrateurs publics de la Régie.

Membres du Conseil

3. Le conseil est composé :

1° de l'inspecteur général des institutions financières qui en est d'office président ;

2° de l'adjoint à l'inspecteur général qui en est d'office vice-président ;

3° du sous-ministre des Finances ou son remplaçant désigné par écrit ;

4° de deux autres personnes qui ne sont pas membres du personnel de la fonction publique ou dirigeants d'organisme, au sens de la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., chapitre F-3.1.1).

Titulaires de charges administratives

4. Les titulaires de charges administratives de la Régie sont :

1° le président, qui en est également le directeur général ;

2° le vice-président, lorsqu'il remplace le président ;

3° un membre du personnel de la Régie qui exerce, en tout ou en partie, des pouvoirs que lui confie le président.

En sus de la législation

5. Ce code d'éthique et de déontologie ne constitue pas un substitut à toute disposition légale, réglementaire ou déontologique pouvant par ailleurs s'appliquer.

Divulcation des intérêts détenus

6. Des règles traitant des conflits d'intérêt et de la divulgation des intérêts des administrateurs publics sont prévues par la loi.

Principes d'éthique et règles de déontologie

7. Des principes d'éthique et des règles de déontologie pour l'administrateur public sont énoncés dans le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* adopté conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2 ; 1997, c. 6, a. 1).

Mission

8. Les objets de la Régie sont de régir la sollicitation et la réception des dépôts d'argent du public, de garantir le paiement des dépôts d'argent, de gérer le fonds d'assurance-dépôts et d'administrer un régime de permis.

Valeurs d'organisation

9. Dans la poursuite de ses objets, la Régie favorise la protection des déposants en conformité avec la loi et ses règlements.

Principes généraux de gestion

10. Dans la poursuite de ses objets, la Régie mise sur la compétence et la probité de ses administrateurs publics et de son personnel.

CHAPITRE II

INTÉRÊTS DANS UNE INSTITUTION INSCRITE

Dépôts

11. L'administrateur public ne peut confier à une institution inscrite un dépôt suivant des conditions plus avantageuses que celles que peut obtenir un tiers dans un contexte de pleine concurrence.

Emprunts

12. L'administrateur public ne peut faire un emprunt auprès d'une institution inscrite suivant des conditions plus avantageuses que celles que peut obtenir un tiers dans un contexte de pleine concurrence.

13. Un membre du Conseil ne peut assister une personne pour obtenir un prêt d'une institution inscrite et il ne peut se porter caution.

Capital-actions

14. L'administrateur public ne peut détenir des actions d'une institution inscrite ou d'une de ses sociétés affiliées, à moins que ces actions ne soient émises dans le public et inscrites à la cote d'une bourse.

Offre d'emploi

15. L'administrateur public doit divulguer par écrit au Conseil toute offre sérieuse d'emploi qu'il reçoit qui risquerait de le placer dans une situation de conflit d'intérêt.

16. L'administrateur public qui accepte une offre d'emploi qui le place dans une situation potentielle de conflit d'intérêt doit divulguer ce fait par écrit au Conseil.

Autres activités

17. L'administrateur public ne peut accepter un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration d'une institution inscrite ou d'une de ses sociétés affiliées.

18. L'administrateur public ne peut agir comme consultant rémunéré auprès d'une institution inscrite ou d'une de ses sociétés affiliées.

19. L'administrateur public ne peut exercer des activités, même non rémunérées, pour un organisme sans but lucratif dont la mission consiste principalement à s'intéresser à une institution inscrite ou à l'une de ses sociétés affiliées.

CHAPITRE III

CADEAUX ET MARQUES D'HOSPITALITÉ

20. L'administrateur public doit refuser tout cadeau ou avantage qui lui est consenti du fait de ses activités au sein de la Régie.

Cependant, il peut accepter et conserver les marques d'hospitalité, les souvenirs ou les documents commémoratifs qui lui sont offerts personnellement à l'occasion d'un événement auquel il participe.

CHAPITRE IV

DEVOIRS ET OBLIGATIONS

Mesures de protection de l'information confidentielle

21. L'administrateur public protège la confidentialité des informations qu'il reçoit :

1° en ne laissant pas à la vue de tiers les documents contenant une telle information ;

2° en prenant des mesures appropriées pour assurer la protection matérielle des documents ;

3° en ne discutant pas, dans les endroits publics, d'affaires où peut être soulevée une telle information ;

4° en s'assurant que les documents qui contiennent une telle information soient conservés conformément à la loi.

Respect de l'image

22. L'administrateur public doit s'abstenir de déclarer tout fait ou propos de nature à ternir l'image ou la réputation de la Régie.

23. L'administrateur public, à l'exception du président, ne peut, lors d'une interview, faire des déclarations au nom de la Régie que s'il y est autorisé par le Conseil.

Inspection

24. L'administrateur public doit, à la demande du Vérificateur général, l'assister dans l'exécution de ses fonctions lorsqu'il les exerce à l'égard de la Régie.

CHAPITRE V

APRÈS-MANDAT

Traitement de faveur

25. L'administrateur public doit réduire au minimum les possibilités qu'il a d'obtenir un traitement de faveur ou un accès privilégié à la Régie après avoir quitté ses fonctions à la Régie.

Biens de la Régie

26. L'administrateur public doit, à l'expiration de son mandat, remettre à la Régie, dans les plus brefs délais, tous les biens de celle-ci qui sont en sa possession.

27. L'administrateur public remet, à l'expiration de son mandat, tous les documents qu'il possède qui contiennent des informations confidentielles recueillies à l'occasion de ses fonctions.

COORDONNÉES ET PUBLICATIONS

La RADQ met à la disposition du public diverses publications et sources d'information sur l'assurance-dépôts du Québec.

SOURCES D'INFORMATION SUR L'ASSURANCE-DÉPÔTS

- Numéro sans frais
1 800 463-5662
- Site Internet
www.radq.gouv.qc.ca
- Courrier électronique
radq@radq.gouv.qc.ca

PUBLICATIONS

- Information sur l'assurance-dépôts du Québec

Un dépliant d'information sur la garantie de 60 000 \$ par personne, par institution, sur les dépôts garantis, sur les dépôts garantis de façon distincte et sur les institutions inscrites.

- Institutions inscrites à la RADQ

Une brochure énumérant l'ensemble des institutions inscrites (coopératives de services financiers, sociétés de fiducie et sociétés d'épargne) à la RADQ.

- Les 30 ans d'histoire de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Un document faisant le bilan des trente premières années d'existence de la RADQ (de 1967 à 1997).

- Rapport annuel

Pour obtenir ces publications, veuillez communiquer avec la RADQ :

RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC

800, place D'Youville, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y5

Téléphone : (418) 528-9728
Télécopieur : (418) 528-5890

